



VILLE INCLUSIVE

Mise en perspective de 2 années de veille



RETROUVEZ
TOUS LES BILLETS SUR

VILLE-INCLUSIVE. MILLENAIRE3. COM

OCTOBRE 2018

Métropole de Lyon

Direction de la prospective et du dialogue public

Unité veille & diffusion

Pascale Fougère - pfougere@grandlyon.com

Rédaction

Jean-Marc Berthet (auteur aussi de l'introduction et du glossaire),
Laura Desmaris, Yoann Papat, Marc Urhy, Ludovic Viévard, membres
du réseau de veille prospective

Création & réalisation

Nathalie Joly



La ville inclusive : un thème très large qui permet d’aborder des sujets variés et d’actualité en lien avec les politiques publiques.

Éducation, logement, emploi, santé culture...comment donner accès à tous aux biens et ressources que nous considérons comme absolument utiles pour vivre ?

Parents et mineurs isolés, immigrés, personnes handicapées, anciens détenus...qui sont les publics exclus ?

Dépendance, isolement, pauvreté, échec scolaire...quelles sont les situations sources d’exclusion et comment les prévenir ?

Ces questions sont au cœur de toutes nos politiques publiques. Et pour y répondre nous nous référons de plus en plus au référentiel de l’inclusion.

« ON A LU POUR VOUS »

Depuis 2016, sept contributeurs qui font partie du réseau de veille prospective, réalisent une veille/benchmark sur la ville inclusive.

Ils sélectionnent des sources documentaires utiles pour la réflexion de la Métropole de Lyon, les résumet et les commentent. Leurs billets sont en ligne sur //ville-inclusive.millenaire3.com.

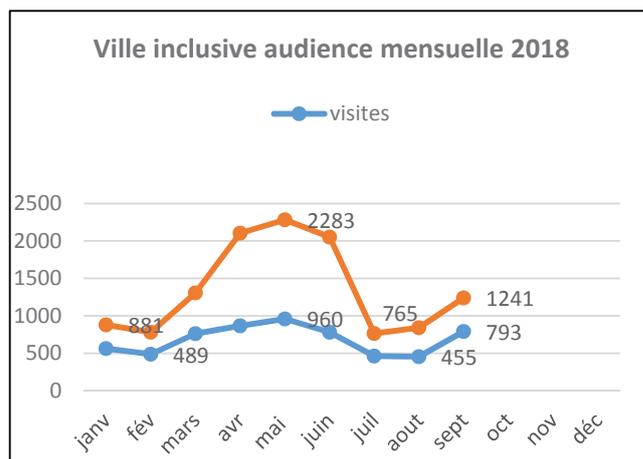
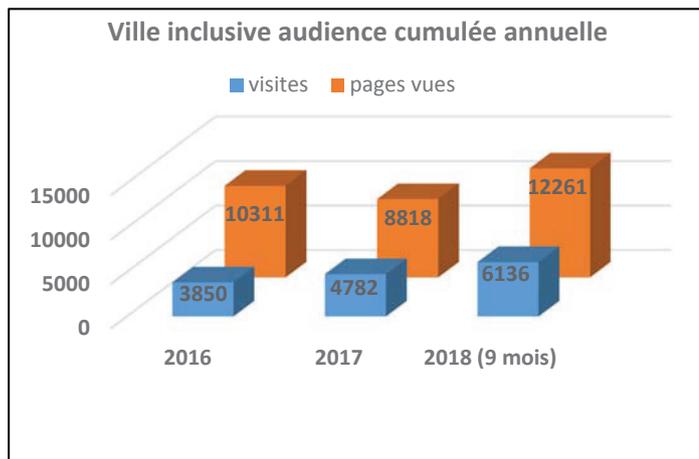
Courts et illustrés, ils mettent en lien des études et analyses réalisées ailleurs pour permettre de creuser des sujets et favorisent la sérendipité.

La vocation de ce travail, destiné aux professionnels, est de nourrir une réflexion de fonds, de prendre de la distance ou questionner des pratiques.

Au bout de deux ans nous poursuivons le travail et faisons le bilan.

Nous mettons en récit, à partir de 15 thématiques d’avenir, ce que nous dit la veille réalisée sur la ville inclusive et quelles perspectives elle ouvre pour la Métropole de Lyon.

AUDIENCE DU SITE



Les mots qui disent les transformations de la question sociale et urbaine ne cessent d'évoluer depuis plus de quarante ans. Ils hésitent en permanence entre une qualification médiatique et politique et une ressaie conceptuelle et scientifique qui viendrait en affermir un nouveau sens : la circulation entre ces deux espaces est constante et nuit parfois à la compréhension des termes, tant les processus de traduction d'un espace à l'autre peuvent produire des trahisons de sens. Ainsi, nous sommes passés de l'intégration à l'insertion avec l'exclusion en arrière-fonds, mais la vulnérabilité, la cohésion et l'inclusion sont venus renouveler les termes du débat. Depuis les années 1970, la société française s'est profondément transformée, elle a vécu une succession de crises, un effritement des collectifs sous le poids de la montée de l'individualisation et une tension continue entre l'égalité de droit et les inégalités de fait. Aussi, souhaitons-nous proposer un petit déroulé historique des différents termes qui la disent et un glossaire adjacent.

La question sociale entre intégration, exclusion et insertion

Le terme intégration est central dès la naissance de la sociologie française à la fin du XIX^e siècle avec Durkheim avec la définition minimale suivante : processus par lequel un individu prend place dans la société. Ce terme, dont le sens va glisser dans les années 1980 vers des questions ethniques (l'intégration des populations d'origine immigrées), va être fortement réinterrogé dans les années 1960 et 1970, pour amener les nouveaux concepts d'exclusion puis d'insertion.

Les travaux de Michel Foucault, par exemple, s'intéressent à la manière dont les sociétés traitent leurs marges sociales en favorisant des processus d'enfermement des populations déviantes qui produiraient de l'exclusion. Pour Foucault, que ce soit du côté de la prise en charge de la folie ou de la naissance de la prison, les sociétés produisent de l'exclusion en traitant ces marges sociales et en souhaitant enfermer les déviants. L'exclusion est alors pensée comme processus de mise à l'écart de la société. C'est René Lenoir qui, en 1974, ouvre vraiment le débat médiatique avec son ouvrage « Les exclus ». La notion d'inadaptés sociaux est alors en vogue et il les évalue à un « français sur dix » sous-titre de l'ouvrage. En remplacement de la notion d'inadaptés sociaux, la notion d'exclusion va faire florès jusqu'à la grande loi de 1998 relative à la lutte contre les exclusions.

Pourtant, dès le début des années 1980, Marcel Gauchet et Gladys Swain reproblématiseront l'approche de Michel Foucault sur la folie en insistant sur la mise à l'écart temporaire des individus comme condition future de leur insertion dans la société. Si les fous sont mis à l'écart de la société, le travail de l'insertion et du soin va leur permettre de réintégrer cette société, en leur conférant en particulier une identité sociale. Le débat théorique insertion/exclusion était lancé. Mais avant l'émergence du terme exclusion dans l'espace médiatique et politique, des transformations s'étaient déjà opérées. Jusqu'aux années 1970, la notion d'intégration rendait compte de la place des individus dans la société à partir de leur entrée dans celle-ci par le travail. À partir de la fin des années 1970, c'est la notion d'insertion qui émerge et rend compte d'une plus grande labilité et difficulté du parcours d'intégration traditionnel pour les publics qui vivent la montée du chômage. Le discours de l'insertion se déploie, au départ, pour une catégorie spécifique de publics : les jeunes. Le rapport Schwartz pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes (16-25 ans) paru en 1981 en reste un exemple marquant. Puis, peu à peu, le terme va viser aussi les publics adultes au chômage : ce sera la mise en place à partir de 1989 du Revenu Minimum d'Insertion, auquel d'ailleurs, à l'époque, les jeunes de moins de 25 ans n'ont pas droit. Ces politiques d'insertion, naissantes dans les années 1980, se voulaient provisoires à leur origine, mais ce provisoire va perdurer et devenir un état permanent, permettant, par là-même, de continuer à alimenter le discours de l'exclusion.

Au début des années 1990, avec en particulier, les travaux d'Alain Touraine, la question de l'exclusion est reformulée : il s'agit de savoir si les personnes sont dans la société ou en dehors de celle-ci. Pour Alain Touraine, la question n'est plus de savoir si les individus sont en haut ou en bas de la société dans une logique de classes sociales mais bien de savoir s'ils sont au centre ou à la périphérie de la société, c'est ce qu'il appelle le passage de sociétés verticales à des sociétés horizontales. Pour lui, la coupure entre le dedans et le dehors devient de plus en plus forte, tant elle produit des phénomènes de ségrégation.

Robert Castel pour sa part distinguait l'insertion de l'intégration en se demandant ce que serait une insertion sociale qui ne déboucherait pas sur une insertion professionnelle et donc sur l'intégration définie ici comme place donnée par le travail à un individu dans la société. Robert Castel pense les situations sociales sous une forme de continuum. Dans ce continuum, le risque est que les personnes sans travail ne soient l'objet que de tentatives d'insertion sociale sans que celle-ci ne débouche sur une insertion professionnelle, qui, pour cet auteur, est synonyme d'intégration. D'une certaine façon, toutes les politiques d'insertion se sont construites sur un amont d'insertion sociale préalable à l'intégration ou à l'insertion professionnelle, avec le risque de produire des insérés permanents (toujours en insertion sociale) qui ne pourraient s'intégrer (i.e accéder à l'insertion professionnelle)...

Une méfiance théorique vis-à-vis de l'exclusion

Très vite, Robert Castel se méfia du mot exclusion et préférera parler de désaffiliation. En 1995, il distingue trois zones de cohésion sociale : la zone d'intégration correspond à une association travail stable/insertion relationnelle solide, la désaffiliation qu'il préfère au terme d'exclusion désigne une absence de participation à une activité productive et à un isolement relationnel, et enfin, il évoque une troisième zone : la zone de vulnérabilité qui conjugue la précarité du travail et la fragilité des supports de proximité.

Sur le plan politique et médiatique pourtant, le terme d'exclusion continue à faire florès avec la loi de 1998 de lutte contre les exclusions. Celle-ci est élaborée en parallèle de la montée d'un discours relatif à la lutte contre les discriminations, en particulier, sous le poids de la Commission Européenne. L'époque est alors au « lutter contre ». Elle va peu à peu passer au « lutter pour ». C'est qu'au début des années 2000, nous allons assister à une re-sémantisation du sujet. Petit à petit, les mots vont changer, il s'agira de lutter pour l'insertion ou l'inclusion ou pour le droit à la non-discrimination. Dans le champ de la lutte contre les discriminations, Marie-Christine Cerrato-Debenedetti montre très bien comment, à partir des années 2000, la promotion du droit devient la ressource politique pour traiter d'un sujet qui peine à être pris en charge par les politiques publiques... Il s'agira alors de lutter plus pour des droits que contre des discriminations. On retrouvera un phénomène similaire dans le champ éducatif avec le passage de la lutte contre l'échec à la lutte pour la réussite ou dans les questions de décrochage scolaire avec la lutte contre le décrochage ou la lutte pour la persévérance scolaire.

La montée du discours de la cohésion sociale et des politiques d'activation

La question de la performativité devient centrale : dire l'exclusion pourrait la faire; dire la cohésion éviterait l'exclusion. Par exemple, tout le discours émergent dans les années 2000 autour du vivre ensemble renvoie à la crainte centrale des sociétés modernes : la peur de leur dislocation, de la montée des logiques de sécession et de séparatisme social, de la montée constante des inégalités, et finalement de la mise en crise du concept même de société. Jacques Donzelot insistera par exemple sur la nécessité de « faire société » dans un contexte où celle-ci se déferait.

C'est dans ce passage du « lutter contre » au « lutter pour » que le discours de la cohésion sociale va alors se diffuser sous différentes formes. L'expression va rapidement se développer tant au niveau national qu'euro-péen. La Commission Européenne lors du sommet de Lisbonne en 2000, sommet qui vise bien à renforcer la compétitivité européenne, en fera un de ses mots d'ordre.

À l'articulation classique de l'économique et du social se substitue celle de la cohésion sociale et de la compétitivité.

François Dubet développera ce point et estimera en 2009, dans la suite de la crise financière de 2008, que le concept d'intégration correspondait à la société et que la cohésion sociale correspond aux nouvelles formes de la vie sociale et donc à une crise du concept de société. Pour lui, dans l'ancien modèle de la société, l'intégration reposait sur des institutions solides, garantes de stabilité. Avec la cohésion sociale, cette stabilité s'effrite et fait place à une plus grande effervescence qui oblige une plus grande activation des individus, et potentiellement le renforcement des phénomènes de concurrence entre individus. En d'autres termes, la cohésion oblige à déplacer le poids de la construction d'une place aux individus dans la société à ces mêmes individus, alors qu'auparavant, c'est la société qui leur faisait place. La montée croissante de la « société des individus » met en crise le concept de société. Les politiques d'activation et la dynamique de l'égalité des chances se déploient alors. Le discours de l'injonction à l'autonomie des personnes en difficulté devient central dans de nombreuses politiques publiques et il accompagne le passage des politiques d'insertion à des politiques d'activation que la mise en place du revenu de solidarité active, expérimenté à partir de 2007, exemplifie pleinement. Tout se passe comme si les pouvoirs publics cherchaient à penser la place des individus dans la société non plus sous le seul angle de leur travail mais bien aussi sous l'angle de leur capacité à participer et à s'investir et à investir ce qui leur est proposé. Les politiques d'activation sont triples : elles visent une meilleure activation des dépenses publiques, elles visent une meilleure activation des dispositifs proposés aux publics (avec l'attention aux non-recours aux droits par exemple) et enfin elles visent une plus grande activation des bénéficiaires.

L'arrivée de l'inclusion

Dans la suite du discours de la cohésion sociale, le discours de l'inclusion devient, peu à peu, central dans l'espace médiatique et politique. En France, la loi de 2005 pour les personnes handicapées oblige à revisiter à nouveaux frais, entre autres, la question de la scolarisation des enfants concernés, dans la suite des recommandations européennes qui dès les années 1990 invitaient à lutter contre les discriminations liées au handicap. Même si le terme d'inclusion, n'est pas dans la loi de 2005, il ne le sera qu'en 2013 avec la loi sur la refondation de l'école, la notion d'école inclusive se développe visant des publics handicapés au départ, tous les publics aujourd'hui, en particulier, sous le poids de la prise en compte des décrocheurs scolaires. C'est à partir de 2010 dans les stratégies européennes que la notion d'inclusion se développe. La stratégie Europe 2020 vise en effet une « croissance intelligente, durable et inclusive » La Commission Européenne la définit ainsi : « l'inclusion sociale consiste à permettre à chaque citoyen, y compris aux plus défavorisés, de participer pleinement à la société, et notamment d'exercer un emploi ». Charles Gardou la définit comme un « chez soi pour tous » avec l'idée que mettre les individus dans la société ne suffit plus mais qu'il faut penser pour tous le droit de jouir de l'ensemble des biens sociaux qui ne sont la prérogative de personne.

Le discours de l'intégration s'est estompé et s'est mis à viser les populations d'origine immigrée. Le débat insertion/exclusion a évolué, l'inclusion et le terme inclusif se généralisent. Ils marquent un refus principal : celui de la mise à l'écart. Si l'intégration visait à faire rentrer des individus dans la société, l'inclusion vise à penser l'accueil des individus dans un ensemble commun. Il ne faudrait pourtant pas que, derrière les transformations des termes que nous venons de rappeler, la question des inégalités se trouve comme effacée ou gommée tant elle ne cesse d'alimenter les débats théoriques ou médiatiques. Fondamentalement, que ce soit au plan urbain ou social, ce dont il s'agit à travers le terme d'inclusion, c'est bien de penser les conditions d'accessibilité à la ville, à la société, à l'école. Mais ces conditions d'accès invitent à une inversion de la charge de la preuve : ce n'est plus aux individus à déployer toutes leurs ressources pour accéder mais bien plutôt à la ville, à la société, à l'école de créer les conditions permettant cette accessibilité généralisée.

■ Jean-Marc Berthet

GLOSSAIRE

Activation : « Action d'activer, accélération » dit le Larousse. L'activation se déploie dans deux directions : l'activation des personnes et l'activation des politiques. Du côté des personnes, c'est l'idée de la responsabilisation qui importe avec la possibilité de sanctions ou de contre-parties exigées des personnes aidées. Dans le cadre des politiques d'activation, c'est plutôt la notion d'investissement social qui est centrale : activer les dépenses sociales comme investissement pour l'avenir.

Cohésion : « Propriété d'un ensemble dont toutes les parties sont solidaires ; solidarité » dit le Larousse. Le discours de la cohésion sociale se construit à la fois dans une transformation du discours des politiques publiques qui passent du lutter contre au lutter pour (par exemple contre l'exclusion ou l'échec scolaire, pour la réussite scolaire ou pour l'inclusion) mais aussi dans l'idée que l'activation croissante des individus dans la société est la seule issue face à la crainte qui devient centrale dans les années 2000, celle d'un morcellement des sociétés. L'idée de l'égalité des chances monte, en parallèle d'un modèle de compétition équitable entre individus qu'elle promeut.

Exclusion : « Action d'exclure d'un groupe, d'une action, d'un lieu, de chasser, d'écarter », pour le Larousse. Le terme s'est construit dans le constat d'un travail des sociétés sur elles-mêmes qui produisait une mise à l'écart de certains individus de la société (pauvres, indigents, fous, prisonniers, etc., ...) Robert Castel considère que les individus sont pris dans un continuum social qui peut décliner des situations de dégradations des conditions sociales, sans pour autant les exclure.

Inclusion : « Inclure dans un tout » dit le dictionnaire. La Commission Européenne la définit ainsi : « l'inclusion active consiste à permettre à chaque citoyen, y compris aux plus défavorisés, de participer pleinement à la société, et notamment d'exercer un emploi. » Poursuivant les politiques d'activation croissante des individus dans leur manière de prendre place dans la société, le discours de l'inclusion et l'adjectif inclusif déplacent la perspective : il s'agit de faire en sorte qu'institutions, organisations, collectivités fassent une place à tous plutôt que de leur demander d'y prendre une place.

Insertion : « Fait de s'insérer, de s'attacher sur, dans quelque chose ; fait, manière de s'insérer dans un groupe, de s'y intégrer » pour le Larousse. Lorsqu'elles se déploient à la fin des années 1970, les politiques d'insertion visent des mesures partielles en attendant la sortie de crise des années 1973/1975. Robert Castel distinguait l'insertion de l'intégration en se demandant ce que serait une insertion sociale qui ne déboucherait pas sur une insertion professionnelle et donc sur l'intégration. D'une certaine façon, toutes les politiques d'insertion se sont construites en préalable à l'intégration, avec le risque de produire des insérés permanents, c'est-à-dire des personnes qui n'accéderaient pas à un « vrai » travail.

Intégration : « Action d'intégrer de s'intégrer » dit le Larousse. Historiquement, le terme envisageait la manière dont des individus prenaient place dans la société, via leur socialisation au sein de grandes instances institutionnelles (travail, famille, ...). Son sens s'est déployé dans deux directions différentes. Sur le plan social, il a été peu à peu remplacé par le terme d'insertion, à partir des années 1970. Sur le plan ethnique, le terme s'est mis à viser les populations d'origine immigrée, à partir des années 1980.

Vivre-ensemble : Entré dans le dictionnaire du petit Larousse en 2014, le terme est défini comme « la cohabitation harmonieuse entre individus ou entre communautés ». Il a accompagné largement le discours de la cohésion sociale : la nécessité du vivre-ensemble pour éviter les logiques séparatistes et sécessionnistes de certaines populations.

Mise en perspective de 2 années de veille

- # Invisibilité sociale et non-recours : de nouveaux enjeux pour la question sociale ? (p.11)
- # Les inégalités éducatives (p.15)
- # La métropole une et indivisible (p.19)
- # L'intégration des migrants : un défi pour la ville inclusive ? (p.23)
- # La logique du « d'abord » : de l'insertion à l'inclusion ? (p.27)
- # Le processus métropolitain en interrogation (p.31)
- # Une Europe des Métropoles ? (p.35)
- # Du « service public » aux « services aux publics » : un tournant inclusif ? (p.39)
- # Les politiques publiques ont-elles un sexe ? (p.43)
- # Seniors et urbanité : des défis multiples et transversaux pour aller vers une métropole plus inclusive (p.47)
- # Le social à l'épreuve de l'inclusion (p.51)
- # Vers une métropole citoyenne ? (p.55)
- # Logement : comment inverser la centrifugeuse ? (p.59)
- # L'inclusion des quartiers populaires et de leurs habitants : une voie de renouvellement de la politique de la Ville ? (p.63)
- # Innover tous les jours permet-il évoluer ? Portée et limites du changement par la nouveauté (p.67)





© Celi Ilivier-Peyrin

INVISIBILITÉ SOCIALE ET NON-RECOURS : DE NOUVEAUX ENJEUX POUR LA QUESTION SOCIALE ?

PAR JEAN-MARC BERTHET

**vilse
inclusive**



C'est Yves Barel, sociologue grenoblois, qui, dans les années 1980, avait inauguré le thème de l'invisibilité sociale. Il la définissait comme « une ruse avec l'objectivation » ou, pour le dire autrement, une forme de paradoxe qui fait qu'il n'y a jamais vraiment d'invisibilité totale. En effet, parler d'invisibilité oblige à nommer le phénomène mais sa dénomination visibilise par définition !

Depuis une dizaine d'année, cette question monte en même temps que celle du non-recours aux droits qui est peut-être plus opératoire que l'invisibilité sociale. Le non-recours a vraiment été révélé dans l'espace politique avec la découverte que le RSA activité, qui était pourtant sensé aider

des publics en précarité, présentait un taux élevé de non-recours (près de 2/3 des publics potentiellement bénéficiaires).

Dans son ouvrage « De la visibilité », Nathalie Heinich fait pour sa part du capital de visibilité une catégorie sociale à part entière dédiée aux seules élites, et dont la notion d'invisibilité rendrait compte de manière inversée. Comment accéder à une plus grande visibilité et reconnaissance ?... telle pourrait être la question pour les personnes en difficultés.

Ces sujets obligent sans doute les sciences sociales à renouveler leurs méthodes d'approches. La pratique du *testing*, par exemple, pour rendre compte des discrimi-

nations, ou encore la mise en visibilité de nouvelles thématiques comme celle des aidants, contribuent à redéfinir, en les élargissant, les contours de la question sociale. Mais la montée des thèmes de l'invisibilité sociale et du non-recours aux droits interroge évidemment aussi la communauté professionnelle des travailleurs sociaux : comment faire évoluer les pratiques pour mieux toucher et mieux faire adhérer les publics ?

Au sein d'une institution comme la Métropole de Lyon, comment stimuler la réflexion des professionnels sur ces questions tout en les rassurant sur l'autonomie qui doit être la leur dans la pratique quotidienne ?

Les publics de l'invisibilité sociale

Différentes études et travaux sont consacrés depuis peu à la notion d'invisibilité sociale. Une étude de FORS Recherche sociale identifie 6 publics concernés : les sans-domicile-stable dont les hébergés chez des tiers, l'entourage familial des enfants placés ou en voie de l'être, les personnes logées présentant des troubles de santé mentale, les sortants d'institution (foyer, prison...), les travailleurs indépendants pauvres, les pauvres en milieu rural (jeunes et néo-ruraux). Pourtant, à interroger les élus sur le sujet, rares sont ceux qui les identifient. S'interroger sur le sujet ne serait-il pas politiquement porteur ?

Billet : Les invisibles - Sylvie Mauris-Demourieux - 26 avril 2016

Qu'est-ce que le non-recours ?

C'est Philippe Warin avec la création de son laboratoire grenoblois l'ODENORE qui a inauguré cette nouvelle thématique publique. Il le définit comme une forme de désaccord entre l'offre publique et les populations qu'elle vise. Il peut être à la fois involontaire par méconnaissance mais aussi volontaire par « citoyenneté active » : refuser une offre car les publics n'en partagent pas les logiques d'actions. Il est donc important d'approfondir notre connaissance des mécanismes du non-recours d'une part et de revisiter le potentiel stigmatisant de certaines prestations. En bref, revisiter l'idée du revenu universel de base ?

Billet : Le non-recours volontaire aux prestations sociales invite à s'interroger sur la pertinence de certaines politiques (3) - Cédric Polère - 5 avril 2017

Comment réduire le non-recours ?

Comment quantifier la population éligible d'une prestation sociale ? La difficulté de la réponse obère la mise en œuvre de politiques de réduction du non-recours aux droits sociaux. Deux autres problèmes pratiques sont vite posés : comment mieux piloter une politique de non-recours dans le maquis des acteurs des politiques sociales ? Mais aussi comment inciter certaines institutions à développer ces politiques alors mêmes qu'elles n'y ont pas intérêt par dépenses supplémentaires et charge de travail accrue ? Deux réponses peuvent être apportées : mieux mobiliser collectivement l'ensemble des données locales sur un territoire et mieux former les premiers accueillants.

Billet : Le non-recours aux politiques sociales : quels freins à s'emparer de cet enjeu ? (2) - Cédric Polère - 5 avril 2017

Le testing comme révélateur dans l'accès au crédit immobilier

Mesurer les discriminations qui frappent les personnes d'origine étrangère n'est pas aisé et a pu contribuer à les invisibiliser. Le *testing*, en comparant les pratiques vécues par deux groupes de population permet de mesurer le groupe discriminé de celui qui ne l'est pas. Sur Villeurbanne, une étude menée par ISM-CORUM montre que pour l'accès à un prêt immobilier ou pour un prêt à la création d'entreprise, les personnes d'origine étrangère sont moins souvent reçues, ont moins d'informations et des prêts moins avantageux que les autres publics.

Billet : Le testing fait apparaître les discriminations dans l'accès au crédit immobilier - Ludovic Viévard - 16 octobre 2017

Les aidants : une catégorie peu connue qui monte

La catégorie des aidants (bénévoles accompagnant les publics en difficultés) ne cesse de monter tant elle était restée longtemps inconnue et peu visible. Elle concerne à la fois des jeunes de moins de 25 ans qui viennent en soutien à leur famille malade ou handicapée mais aussi des adultes. L'aidant type a plutôt 50 ans, est une femme et aide souvent un membre de sa famille. Ces aides déployées ne sont pas sans conséquences sur la vie au quotidien de ces personnes et posent un paradoxe : il est vraisemblable que le nombre des aidants ne cesse de se développer dans les prochaines années sans que les personnes vieillissantes n'anticipent encore vraiment leur dépendance future...

Billets : Retour sur une enquête de l'IPSOS à propos des jeunes aidants - Aurélien Boutaud - 9 novembre 2017

Quelques chiffres sur les aidants... ces grands inconnus - Aurélien Boutaud - 17 juillet 2017





INNOVATION(S)

Rendre visibles, rendre audibles

Les termes d'invisibles et d'inaudibles montent dans la société contemporaine pour rendre compte de la difficulté à produire du commun derrière le singulier. Deux expériences récentes tentent d'en rendre compte. Tout d'abord, Pierre Ronsavallon en inaugurant la plateforme « raconter la vie » et en dirigeant une collection éponyme au Seuil souhaite constituer un véritable « parlement des invisibles » qui ferait advenir dans l'espace public des phénomènes occultés. La plateforme ZEP (Zone

d'Expression Prioritaire), média participatif lancé communément par l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV), L'Étudiant, France Inter et Libération tentent de rendre audibles des paroles de jeunes qui, sinon, resteraient invisibles. Ces expériences participent d'une production d'un sens commun sociétal qui s'enrichit de ce qui est trop souvent laissé dans ses marges.

Billet : Comment (ré)écrire le roman national ? - Ludovic Viévard - 5/01/2016

CHIFFRES

En 2007, une étude du Bureau international du travail (BIT) avait montré que près de **4 fois sur 5**, un candidat à l'embauche d'origine hexagonale ancienne sera préféré à un candidat d'origine maghrébine ou noire africaine.

Billet : Le testing fait apparaître les discriminations dans l'accès au crédit immobilier - Ludovic Viévard - 16/10/2017

21 % des Français s'avèrent être eux-mêmes des aidants. Seulement 26 % d'entre eux se considèrent comme tels. (Enquête BVA Fondation Apele 2016)

Billet : Quelques chiffres sur les aidants... ces grands inconnus - Aurélien Boutaud - 17/07/2017

2/3 des publics potentiellement éligibles au RSA activité n'en avait pas fait la demande.

Billet : Le non-recours volontaire aux prestations sociales invite à s'interroger sur la pertinence de certaines politiques (3) - Cédric Polère - 5/04/2017



©AdobeStock

LES INÉGALITÉS ÉDUCATIVES

PAR JEAN-MARC BERTHET

**ville
inclusive**



Historiquement la France a conféré un rôle important à l'école, mais aujourd'hui les politiques éducatives sont en proie à un fort questionnement. Depuis les résultats des enquêtes PISA, la traditionnelle question des inégalités sociales et scolaires se trouve reproblématisée sous de nouveaux angles : montée du décrochage scolaire comme préoccupation ; enjeux de mixité sociale en regard des phénomènes de contournement de la carte scolaire ; fuite dans le privé ; questions de genre ou d'inégalités territoriales.

Sont interpellées à la fois l'Éducation Nationale dans sa capacité à lutter contre

ces inégalités à travers une évaluation renforcée des politiques menées, mais aussi les collectivités locales à travers la façon dont elles peuvent se saisir des questions éducatives (carte scolaire, pratiques sportives, ...). La visibilisation croissante de certains phénomènes sociaux comme l'accroissement du nombre d'enfants pauvres ou encore la scolarisation des enfants handicapés sont aussi des sujets qui interrogent les politiques éducatives traditionnelles.

Toutefois, si l'heure est à la montée des sujets de co-éducation ou de projets édu-

catifs de territoire, le paysage institutionnel relatif à l'éducation dans la suite de la décentralisation, ne permet pas toujours d'harmoniser les politiques éducatives locales tendues entre communes (pour le premier degré), départements (pour les collèges) et régions (pour les lycées). La configuration spécifique de la métropole lyonnaise permettra-t-elle des avancées ? Comment construire à l'avenir un renforcement des coopérations entre ces différents niveaux ? Sur le papier, la Métropole dispose de nombreux leviers pour permettre des politiques intégrées.

Comment l'école fabrique des inégalités

La France est le pays le plus inégalitaire de l'OCDE du point de vue des résultats scolaires. Alors même que de nombreuses tentatives existent pour enrayer ce phénomène, les résultats restent peu probants, faute d'évaluations suffisamment robustes. Par ailleurs, les différentes politiques de compensation par exemple à travers l'éducation prioritaire restent souvent aveugles au processus de ségrégation scolaire croissant dans les établissements scolaires.

Billets : Évaluation du système scolaire : comment l'école fabrique des inégalités - Aurélien Boutaud - 7 octobre 2016

Contre les écoles ghettos

La mixité sociale à l'école est un sujet fort : des parents issus de classes populaires se mobilisent sur le sujet à Paris et Marseille et tentent de lutter contre des formes de sécession des classes supérieures. Différents travaux montrent que la mixité sociale favoriserait plutôt l'efficacité des systèmes scolaires du point de vue des catégories modestes plus que du point de vue des catégories aisées. Si une politique volontariste a été expérimentée sur certains territoires ces dernières années, elle bute cependant sur les choix des familles aisées qui sont nombreuses à ne pas voir l'intérêt de la mixité pour leur propre compte.

Billets : La mixité sociale à l'école, comment la réaliser ? - Cédric Polère - 22 juin 2016

Actions de la société civile pour la mixité scolaire - Pierre Grosdemouge - 25 novembre 2016

La mixité sociale et de genre en dehors de l'école : où en est-on ?

À regarder le départ en colonies de vacances des enfants aujourd'hui, on constate un triple phénomène : une réduction drastique du nombre d'enfants qui utilisent celles-ci, une diminution corrélative des structures existantes et surtout une diminution importante de la mixité sociale dans ces lieux d'accueil des jeunes. À regarder les dépenses publiques des collectivités locales pour les équipements et les clubs sportifs, on se rend compte que celles-ci sont majoritairement destinées aux garçons : la mixité sexuelle est faible dans le sport et l'absence de mixité renforce souvent les stéréotypes de genre.

Billet : Activités de loisir des jeunes, colonies de vacances, mini-camps... Où en est la mixité ? - Cédric Polère - 18 octobre 2016

Colonies de vacances, activités sportives, culturelles et de loisirs des jeunes... Va-t-on vers la mixité ? - Cédric Polère - 13 avril 2017

Le décrochage scolaire, un handicap pour accéder à l'emploi

Le décrochage scolaire est l'objet d'un paradoxe : le nombre de décrocheurs ne cesse de diminuer alors même que le sujet fait l'objet de préoccupations constantes. Différentes raisons l'expliquent : le poids du diplôme, le lien entre les situations de précarité et le décrochage, le coût social du phénomène... Pour lutter contre, les politiques françaises s'inspirent de plus en plus des expériences québécoises de persévérance scolaire (tutorat et renforcement des coopérations entre tous les acteurs concernés).

Billets : Le décrochage scolaire, une nouvelle priorité - Cédric Polère - 2 novembre 2016

Une politique intégrée en faveur des enfants pauvres

Le sujet de la pauvreté des enfants tient, selon l'Unicef, une place de plus en plus importante dans notre société. Différentes études en France (Cnaf) et aux États-Unis analysent le phénomène et ses enjeux en termes économiques. Du côté de la protection de l'enfance, les placements pour cette raison montent, en sus des seules maltraitances. Du côté des mères isolées, leur situation pose des difficultés d'emploi et d'insertion. Du côté de la réussite scolaire, le constat s'impose de difficultés scolaires importantes pour les enfants issus de familles pauvres. Et enfin, du côté de la petite enfance, des réflexions tendent à développer l'accès aux modes de garde pour les familles en situation de grandes difficultés sociales qui reste aujourd'hui très faible pour ce type de publics.

Billets : Les enfants des pays riches face aux inégalités de bien-être : une situation française très dégradée - Sylvie Mauris-Demourieux - 9 novembre 2016

Des leviers pour une politique intégrée

La Métropole de Lyon dispose de plusieurs leviers pour mener une politique intégrée en faveur des mères isolées, en particulier au titre de ses compétences « enfance et famille » (modes de garde, protection maternelle et infantile, aide à domicile) et « emploi et insertion » (mise en œuvre du RSA et insertion par l'activité économique). Elle dispose aussi de leviers par ses politiques de déplacement et du logement. Une éducation renforcée peut impacter bien d'autres domaines : les programmes renforcés d'éducation des enfants engendrent un moindre recours à la protection de l'enfance, moins de problèmes de santé et de meilleurs destins scolaires.

Billets : Favoriser l'activité des mères isolées : un enjeu d'inclusion qui se mesure aussi en termes économiques - Cédric Polère - 4 avril 2016





INNOVATION(S)

À Paris et à Montpellier, mobilisations autour de la carte scolaire

Les enjeux de mixité sociale au sein de l'école ne laissent pas les parents des classes populaires indifférents. Que ce soit à Montpellier ou encore dans le XVIII^e arrondissement à Paris, les collectifs des parents du Petit Bard et Apprendre ensemble se sont mobilisés pour poser ce sujet sur la place publique : en demandant aux pouvoirs publics de mieux réfléchir sur les cartes scolaires et leur définition afin d'éviter que leurs enfants se retrouvent ensemble en élémentaire puis au collège et enfin au lycée sans croiser de jeunes d'autres territoires...

Billets : Actions de la société civile pour la mixité scolaire - Pierre Grosdemouge - 25/11/2016

La mixité scolaire, une question de volonté politique

Pour lutter contre les effets pervers de la mixité, il est possible de faire entrer les élèves de collège public et privé dans un même système d'affectation qui peut ainsi faire progresser la mixité sociale dans les établissements. Cette solution a déjà été expérimentée (avec la procédure Affelnet) pour les lycées parisiens avec une diminution de 34 % du taux de ségrégation dans les établissements

Billet : La mixité au collège : les chiffres qui dénoncent... - Aurélien Boutaud - 7/10/2016

CHIFFRES

La scolarisation des enfants

- On compte **5 000 à 7 000** enfants Roms présents en France, qui sont arrivés ou arriveront à l'âge de 16 ans sans avoir jamais ou presque été à l'école. (*Rapport Romeurope, 2010*)

Billet : Politique inclusive versus politique égalitaire ? La scolarisation des enfants Roms - Pierre Grosdemouge - 30/12/2015

- Chaque année, **30 %** des jeunes issus de l'immigration africaine qui sortent du système éducatif n'ont aucun diplôme en poche (cette proportion se monte même à **39 %** pour les jeunes hommes). (*France Stratégie, 2015*)

Billet : Les jeunes issus de l'immigration restent particulièrement touchés par les difficultés d'insertion professionnelle - Boris Chabanel - 10/01/2016

- Sur les quelques **13 millions** d'enfants scolarisés dans le premier et second degré en 2015, **59 000** le sont dans des écoles privées hors contrat. (*Ministère de l'éducation nationale*)

Billet : Écoles hors-contrat : vers un renouveau des écoles chrétiennes traditionnalistes ? - Sylvie Mauris-Demourieux - 11/07/2016

La pauvreté des enfants

- En France en 2014, le SGMAP estime qu'**1 enfant sur 5** vit dans une famille monoparentale. Dans **85 %** des cas, c'est une femme qui est chef de famille. **35 %** des « enfants pauvres » vivent beaucoup plus fréquemment dans ces familles (contre **12 %** des autres enfants).

Billet : Favoriser l'activité des mères isolées : un enjeu d'inclusion qui se mesure aussi en termes économiques - Cédric Polère - 4/04/2016

Décrochage scolaire

- **110 000 jeunes** sont sortis du système éducatif sans diplôme en 2015, contre 136 000 en 2010.

Billet : Le décrochage scolaire, une nouvelle priorité - Cédric Polère - 2/11/2016

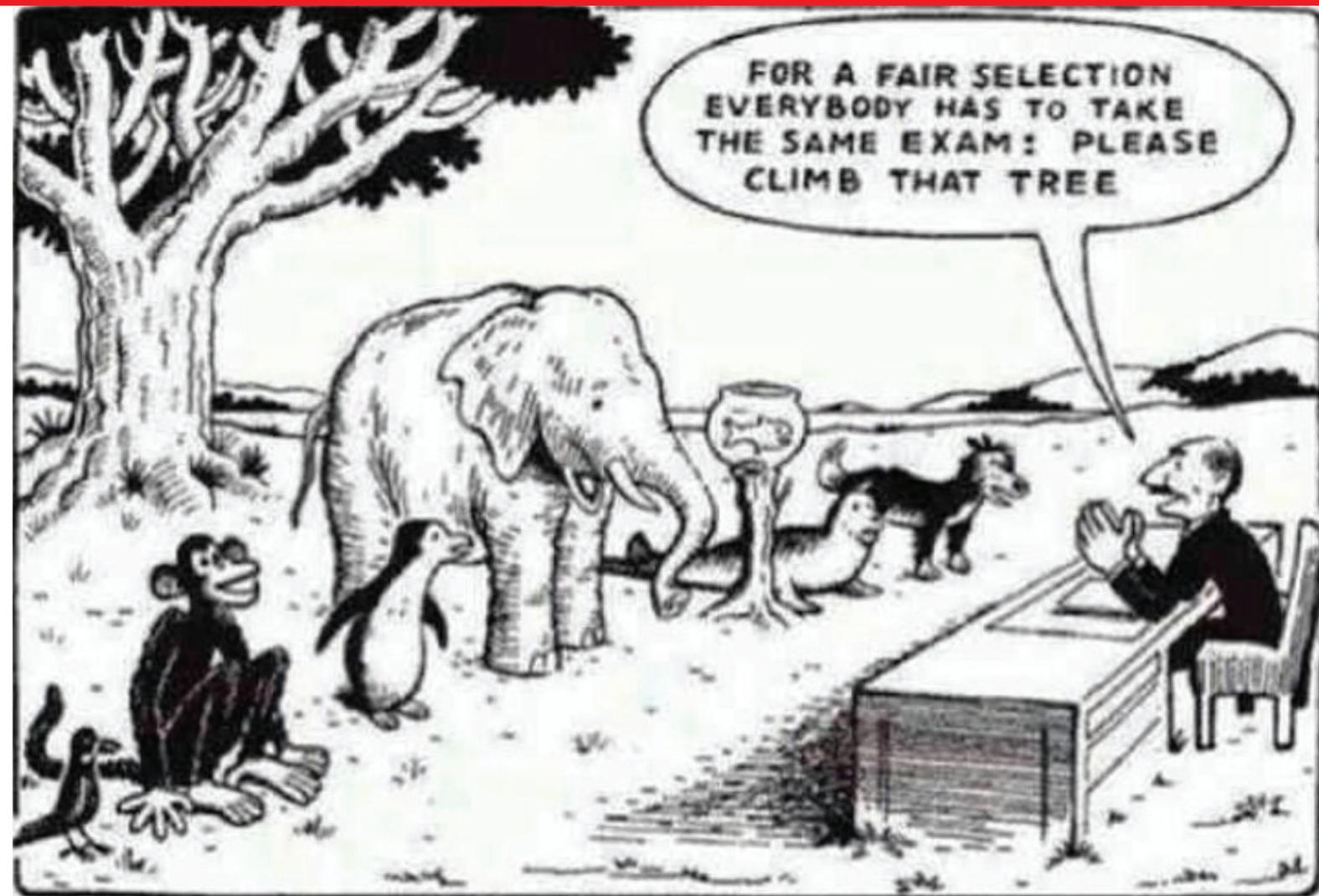
Inégalités

- En 2016, le baromètre de la société inclusive révèle qu'**1/3** des français (contre un quart seulement en 2015) jugent que l'inégalité face à l'éducation est répandue en France.

Billet : Nouvelle édition du baromètre de la société inclusive - Aurélien Boutaud - 24/03/2017

- L'offre de loisirs subventionnée en direction des jeunes, toutes activités confondues, s'adresse en moyenne **deux fois plus aux garçons** qu'aux filles. (*Laboratoire ADES CNRS de l'Université Bordeaux 3*).

Billet : Colonies de vacances, activités sportives, culturelles et de loisirs des jeunes... Va-t-on vers la mixité ? (2) - Cédric Polère - 13/04/2017



LA MÉTROPOLE, UNE ET INDIVISIBLE ?

PAR MARC UHRY

ville
inclusive



LA MÉTROPOLE, UNE ET INDIVISIBLE ?

Un cadre de pensée renouvelé, en appui aux politiques publiques

La ville est par essence le lieu de la diversité, des contradictions, de l'effervescence. La Métropole de Lyon est tendue entre l'effort de maintien de la cohésion sociale et la volonté de favoriser les dynamiques de polarisation. Ces dynamiques sont endogènes à toute métropole en développement, ce qui questionne « l'idéologie » de la métropolisation.

Plus généralement, une tension forte traverse la société, à la fois éprise de reconnaissance de la diversité, et inquiète de

sa perte d'unité. La gestion des quartiers populaires, l'école, le rapport à la santé, la religion, les minorités visibles, deviennent des points névralgiques de cette tension, mais l'égalité dans la différence est aussi un nœud qui traverse les questions du genre, des effets de l'âge, de la relation entre le cœur des agglomérations et le péri-urbain, de la place du handicap ou de celle des personnes en situation d'exclusion sociale....

Les politiques ciblées se développent, pour une meilleure reconnaissance du handicap

ou pour favoriser l'entrée de jeunes issus des quartiers populaires dans les filières d'excellence, etc. Mais cette reconnaissance des diversités et de minorités heurte une tradition d'homogénéité des politiques publiques (qu'incarne notamment l'école, son collègue unique et ses programmes identiques pour tous) au nom de l'égalité. Au-delà, la catégorisation est elle-même porteuse de rabattement, de réduction de la complexité des individus à quelques caractéristiques saillantes, permettant de prédire à mauvais escient les services dont ils ou elles pourraient avoir besoin. Recon-

Distribuer plus à ceux qui ont moins : l'universalisme proportionné

Formulé en 2010, pour les politiques de santé en Grande Bretagne, l'universalisme proportionné vise à trouver les outils qui permettent de combiner les politiques universalistes et ciblées (en reconsidérant le ciblage, pas uniquement du point de vue des caractéristiques, mais aussi du « gradient social », des groupes à risques).

L'unité dans la diversité nécessite une axiomatique politique alternative à celle de l'égalité par l'homogénéité, qui ne rompt pas pour autant avec les fondements républicains. C'est le propos de « l'universalisme proportionné », qui invite à interroger la pertinence des catégories mobilisées pour penser les différences. Ces enjeux de sens ne sont pas désincarnés, mais se traduisent dans la manière d'aborder les politiques publiques, par exemple la mixité sociale, comme levier de la réduction des préjugés ou l'habitat inclusif des personnes porteuses de handicap. De manière opératoire, l'universalisme proportionné suppose de distribuer plus à ce qui ont moins, mais de veiller aussi aux autres, afin de maintenir la cohésion et l'adhésion au projet de société collectif.

Billet : L'universalisme proportionné un principe récent pour des politiques publiques plus justes - Ludovic Viévard - 17 juin 2016

Repenser les normes de l'appartenance à une communauté

Quelles sont les justifications propres à relativiser l'universalisme ? Les notions de majorité et de minorité sont poreuses et les identités de chacun sont multiples. Près d'un Français sur trois a des grands-parents étrangers et les autres peinent à se nommer : on en arrive à désigner la majorité en négatif, comme l'ensemble de ceux qui ne relèvent pas d'une minorité. Comment, dès lors, définir une identité collective ?

Billet : Majorités et minorités des notions moins claires qu'il n'y paraît - Ludovic Viévard - 23 décembre 2015

Le brassage pour faire tomber les préjugés

Certaines conditions permettent de limiter le télescopage entre les différences pour favoriser la coexistence. La mixité sociale n'est pas nécessairement un objectif en soi, mais c'est un facteur émancipateur, au moins dans le sens où elle peut permettre de réduire les préjugés, comme en témoigne Mohamed Idrani, président du club de football de Villeurbanne Saint-Jean (ltw M3, décembre 2012 www.millenaire3.com)

L'enjeu du langage dans la production d'égalité

Les catégories sociales sont avant tout des mots, elles existent dans le langage et ne se laissent pas saisir dans le réel. Vivre ensemble suppose de s'entendre sur les mots, ou de coexister en acceptant de ne pas se comprendre. Si la langue est un bien commun immatériel, comme l'affirme le Forum « Langue Française : territoire du commun » le langage véhiculaire et le multilinguisme semblent participer ensemble à la cohésion sociale et à la ville inclusive.

Billet : Face à la super diversité, accompagner les enfants depuis leur langue d'origine vers le français - Cédric Polère - 18 février 2016

Faire autrement

La réconciliation des différences ne peut se circonscrire aux politiques portant sur les personnes, mais repose sur une adaptation des formes de la ville : l'habitat des personnes porteuses de handicap est un indice de la ville inclusive et de nombreuses recherches sur le sujet en explorent les modalités.

Billet : Habitat pour une société inclusive, quelles formes au-delà des mots - Sylvie Mauris Demourieux - 8 novembre 2017

Une action publique excluante ?

À l'opposé de ses objectifs inclusifs, la modernisation de l'action publique porte parfois une dimension excluante, pas seulement par la dématérialisation kafkaïenne des relations, mais aussi par l'introduction de politiques « d'activation » qui clivent les « incapables » et précarisent les administrés. Ainsi, la numérisation des services publics peut renforcer l'accès aux droits des personnes, mais aussi rigidifier les relations et faire obstacle à ceux qui rencontrent des difficultés dans l'usage des interfaces numériques, au rebours des objectifs inclusifs affichés.

La Palme d'or 2016 révèle, à l'instar de plusieurs rapports, des mécanismes d'exclusion dans l'administration - Cédric Polère - 24 mai 2016



naître une catégorie au nom de la lutte contre la discrimination, porte le risque de réduire les individus à cette catégorie et de les enfermer paradoxalement dans le stigmate. C'est toute la complexité des politiques visant un groupe particulier.

Face à ces tensions majeures, la Métropole de Lyon sera à coup sûr amenée à utiliser plusieurs registres d'action selon les cas et les moments visant à maintenir l'unité en homogénéisant, à adapter son action aux spécificités, à produire du sens à la coexistence.



INNOVATION(S)

Les initiatives se multiplient pour faire du numérique un levier d'insertion

Le numérique est un vecteur de clivages sociaux, mais c'est aussi un levier d'inclusion et de prise en compte des différences, comme le montrent de multiples actions telles Emmaüs Connect, le restaurant social Pierre Landais de Nantes, l'application mesaid.es.gouv.fr, le coffret Reconnect.

Billet : Des initiatives qui font du numérique un levier à l'inclusion et à l'accès aux droits - Cédric Polère - 16/06/2017

Habitat groupé ou partagé, les personnes âgées font preuve d'initiative

Une approche proactive de la différence, reconnue par la collectivité : quand les personnes âgées inventent leur logement

Billet : Quand les personnes âgées inventent ensemble leur futur logement - Cédric Polère - 18/02/2016

Ça bouge dans les services publics

De multiples réseaux, dispositifs de recherche, de coopération, travaillent à l'identification et l'expérimentation de politiques publiques innovantes, au service d'une gouvernance mieux partagée et d'une coexistence plus interdépendante entre les citoyens. La fabrique des liens, tout en restituant à chacun plus de puissance à gouverner sa vie, offre une possible clé de succès de l'unité dans la diversité. (la semaine de l'innovation publique 2016)

Billet : Regards internationaux sur la coproduction des services publics - Sylvie Mauris-Demourieux - 22/11/2016

CHIFFRES

Le retour du religieux est-il une illusion ?

Les données sur le fait religieux contredisent l'intuition issue des bruyantes actualités. Concrètement, **37%** des Français se déclarent religieux, un des niveaux les plus bas du monde (Enquête WIN/Gallup Internationale, 2012). Selon le sondage Ifop-La Croix en 2006, le catholicisme demeure majoritaire avec **65%** de la population se déclarant proche de cette religion (mais à peine 4,5% assistent à la messe). **4 millions** de personnes se considèrent d'origine musulmane dont **41%** se disent croyantes (16% pour les personnes d'origine catholique).

Billet : Que nous apprennent les chiffres sur les religions en France - Aurélien Boutaud - 30/06/2016

Le second baromètre sur la société inclusive (TNS-Sofres 2015)

63% des Français ne connaissent pas le concept de « société inclusive » et lorsqu'ils prennent connaissance de la définition, **79%** considèrent que la société française n'est pas inclusive.

Billet : Seconde parution du baromètre de la société inclusive, la société inclus... quoi ? - Aurélien Boutaud - 24/02/2016



L'INTÉGRATION DES MIGRANTS : UN DÉFI POUR LA VILLE INCLUSIVE ?

PAR LAURA DESMARIS

**ville
inclusive**



L'INTÉGRATION DES MIGRANTS : UN DÉFI POUR LA VILLE INCLUSIVE ?

En mars 2018, la commune de Grande-Synthe (59) réunissait des élus et professionnels de toute la France pour réfléchir au rôle des collectivités dans l'accueil des migrants. Et en avril de la même année lors de son discours devant le Parlement Européen, Emmanuel Macron insistait aussi sur la responsabilité des collectivités locales en la matière, proposant la création d'un fond européen destiné à aider celles qui s'engageraient dans la voie de l'accueil.

Cette question divise profondément l'opinion et menace la cohésion nationale (et européenne). Une partie de la population exprime de plus en plus clairement son hostilité à toute forme d'immigration. Mais à l'inverse, les institutions locales et natio-

nales semblent également dépassées par des actions citoyennes qui cherchent à pallier leurs «insuffisances» : des citoyens se mobilisent pour héberger, assurer des permanences juridiques, distribuer de la nourriture, etc.

La question de «l'hospitalité» vis-à-vis des migrants s'impose dans le débat public comme un problème dont les enjeux sont importants mais difficiles à évaluer : d'abord, parce que les répercussions de l'immigration sont différentes selon qu'on les envisage au plan local ou au niveau national, ensuite, parce que la prévision est brouillée par les fortes incertitudes pesant sur la nature et l'ampleur des mouvements migratoires. De fait, aux migrations éco-

nomiques (engendrées par les inégalités de revenus à l'échelle mondiale) et aux migrations politiques (liées à la multiplication des zones de conflits), tendent à se rajouter des migrations environnementales liées au réchauffement climatique.

Face à ces questions, la Métropole de Lyon va devoir interroger sa volonté et sa capacité à «faire du commun» : comment inclure en évitant le piège de la mise en concurrence des souffrances ? Elle devra aussi anticiper l'impact des migrations futures sur ses politiques publiques, qu'il s'agisse des politiques d'habitat et de logement, d'insertion sociale et professionnelle, et bien sûr de solidarité (volets enfance, famille et éducation notamment).

Déconstruire les prénotions rattachés aux migrants

Impulsée par l'ONU, la journée internationale des migrants (18 décembre) est l'occasion de regrouper des acteurs variés (chercheurs, organisations internationales, associations, etc.) qui se mobilisent pour dissiper les préjugés sur les migrants tout en sensibilisant l'opinion à leurs contributions dans de multiples domaines : économique, culturel, social, etc. L'édition de 2016 de cette journée a fait émerger de nombreuses pistes de réflexion allant d'une relativisation de la situation européenne, à une réflexion plus globale sur le concept d'hospitalité, en passant par une déconstruction de l'association migrant/risque.

Billet : Affiner le regard sur les migrants : 5 propositions - Sylvie Mauris-Demourieux - 10 février 2016

Faire commun dans une société plurielle

Dans un monde fait «d'individus mobiles», l'intégration des migrants s'impose comme un défi majeur pour la ville inclusive. Défi d'autant plus important, qu'il se situe dans un contexte où la mise en place de murs, le durcissement des frontières et l'augmentation des aménagements urbains défensifs interrogent notre capacité à «faire commun» et mettent en danger le maintien de l'altérité au sein des villes. Ce constat, détaillé par de nombreux travaux universitaires, recoupe celui que font Alexandra Novosseloff et Frank Neisse dans la nouvelle édition de leur ouvrage *Des murs entre les hommes*. S'appuyant sur les propos de l'avocat israélien, Daniel Seidemann, ils rappellent notamment «qu'un mur émerge chaque fois qu'une culture ou une civilisation n'a pas réussi à penser l'autre, à se penser avec l'autre».

Billet : Des murs et des hommes ? - Sylvie Mauris-Demourieux - 7 janvier 2016

Quand les migrations internationales interrogent notre rapport à l'identité

Dans un article récemment republié par la revue *Esprit*, Paul Ricœur s'intéressait à la notion d'étranger, en expliquant combien le terme définit de façon privative «celui qui n'est pas d'ici». Prenant le contre-pied de cette définition, le dernier numéro de la Revue européenne des migrations internationales montre que l'intégration des migrants suscite aujourd'hui de multiples passions en ce qu'elle nous invite à reconsidérer les rapports que nous pensions immuables entre des concepts structurants : minorité/majorité ; membres/étrangers ; inclusion/exclusion, etc. Ces changements de paradigme bousculent

notre rapport à l'identité (individuelle et collective) et influent sur notre capacité à appréhender la lutte pour l'inclusion, qui suppose de parvenir à préciser l'identité du groupe cible.

Billet : Majorités et minorités : des notions moins claires qu'il n'y paraît - Ludovic Viévard - 23 décembre 2015

Le droit d'avoir des droits : quelle citoyenneté pour les étrangers ?

Dans son livre *Quel homme pour les droits ? Les droits de l'homme à l'épreuve de la figure de l'étranger*, Raphaëlle Nollez-Goldbach met en exergue les paradoxes de l'universalisme des droits de l'homme. Et pour cause, l'intégration des étrangers soulève des questions quant aux fondements juridiques de notre société et, plus globalement, quant à la manière de percevoir l'Homme. En effet, la détention de droits impliquant une existence juridique, les migrations ont pour corollaire de faire émerger une vision de l'homme universel, figure de proue des droits de l'homme, comme celle d'un homme géographiquement et socialement situé.

Billet : Quel homme pour les droits ? - Sylvie Mauris-Demourieux - 14 mars 2016

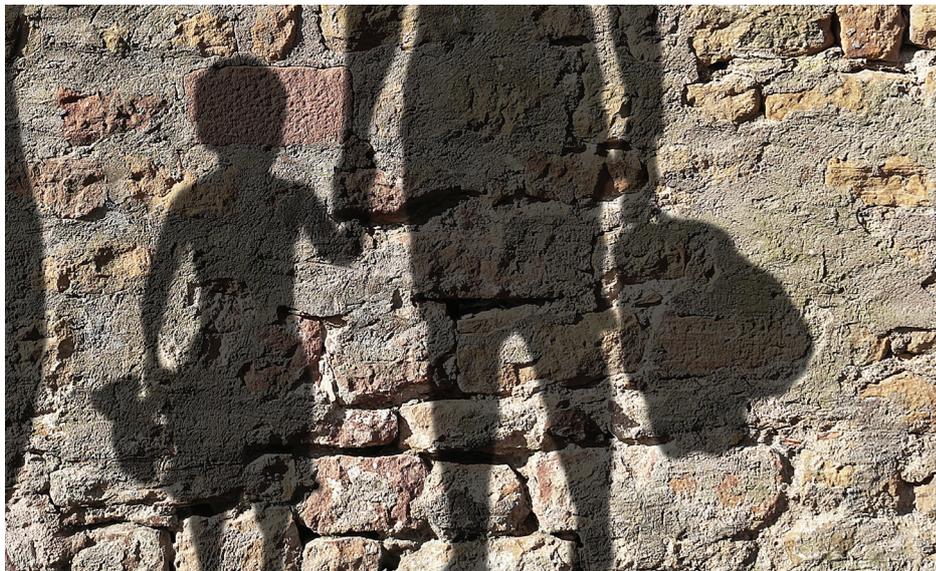
Invisibilité et action publique ; quel rôle des élus ?

Dans un rapport de 2016 consacré à l'invisibilité sociale, l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale met en exergue les différentes formes que peut prendre le mécanisme d'invisibilité : invisibilité politico-médiatique, invisibilité sociale, invisibilité institutionnelle, invisibilité scientifique, etc. La catégorie «migrant», en ce qu'elle renvoie à un groupe social pluriel, est particulièrement touchée par ce phénomène. Aussi, en l'absence d'une connaissance fine des besoins des populations auxquelles cette terminologie fait référence, il reste difficile de proposer des politiques publiques adaptées à la diversité de leurs situations.

Billet : Les Invisibles - Sylvie Mauris-Demourieux - 26 avril 2016



Ainsi, pourra-t-elle par exemple continuer à accueillir les mineurs étrangers isolés et les jeunes suivis dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance (ASE) au sein des mêmes structures ?



INNOVATION(S)

Quand les citoyens se mobilisent pour accueillir dignement les migrants

Si on ne peut nier la place centrale des États - et, *a fortiori*, du dialogue inter-étatique - dans la prise en charge de la « crise des migrants », de nombreuses initiatives émergent également du côté de la société civile organisée. Cours de français, hébergements chez l'habitant, distributions de nourriture, permanences juridiques, etc., une récente cartographie collaborative, créée par des membres du « Sursaut citoyen », atteste de

la vitalité des initiatives citoyennes qui ne cessent de fleurir en faveur de l'intégration des migrants. Ces initiatives, qui s'inscrivent dans un double contexte de repli identitaire et de recomposition des solidarités à l'échelle nationale, font bouger les lignes en matière d'accueil et percutent nos politiques publiques.

Billet : Accueil des migrants : les nouveaux visages de l'hospitalité - Laura Desmaris - 20/08/2018

CHIFFRES



244 millions de personnes déplacées dans le monde, (soit 3 % de la population mondiale) dont **65 millions de déplacements forcés**

2017

1,2 million de demande d'asile pour l'Europe de l'espace Schengen

Source : Vincent Lequeux. Asile et migrations dans l'Union européenne (06.03.2018)

Les demandeurs d'asile

100 412 en France en 2017 : + 17 % par rapport à 2016
+ 40 % par rapport à 1992



17 % de femmes



58 % d'hommes



25 % de mineurs (dont 20 % arrivent seuls)

Les 8 premiers pays d'origine des demandeurs d'asile :

1- Albanie / 2- Afghanistan / 3- Haïti / 4- Soudan
5- Guinée / 6- Syrie / 7- Rép. dém. Congo / 8- Côte d'Ivoire

Billet : « 20 640 » - Sylvie Mauris-Demourieux - 10/01/2016

Les données de l'asile 2017 à l'OFPPA

Des flux amenés à augmenter ?

- un monde de plus en plus urbain :

2,5 milliard de personnes supplémentaires devraient vivre dans les zones urbaines d'ici à 2050

Source : Centre d'actualités de l'ONU 10 juillet 2014

- Un monde de plus en plus inégal : Depuis 1980, les **1 %** d'individus recevant les plus hauts revenus dans le monde ont capté deux fois plus de croissance que les 50 % les plus pauvres.

Source : Facundo Alvaredo ; Lucas Chancel ; Thomas Piketty ; Emmanuel Saez ; Gabriel Zucman (coordonnés par Lucas Chancel) : Rapport sur les inégalités mondiales 2018

- Un monde de plus en plus incertain : **200 millions** de réfugiés climatiques en 2050 ? (Norman Myers)

Source : Grégoire Allix « L'ONU appelle les États à favoriser les migrations » - Le Monde, 24.10.2012

JURIDIQUE

Une actualité juridique foisonnante témoignant d'une société en mutation

Depuis les années 80, 16 lois majeures relatives à la prise en charge des migrants (et une tous les deux ans depuis l'adoption du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile -en vigueur depuis 2005-) ont été adoptées par l'État français. Cet empilement normatif, perçu comme une surenchère répressive pour certains ou comme une preuve de la rationalité régalienne face à « la crise des migrants » pour d'autres, témoigne d'un renversement de notre rapport à l'hospitalité.

Loin des préoccupations du rapport du secrétaire général de l'ONU « Making migrations Work for all » qui prône un effort de coordination mondiale sur la question migratoire, le projet de loi « asile et immigration », dans la lignée de la réforme du droit d'asile entrée en vigueur le 29 juillet 2015, s'inscrit dans le prolongement de ces textes. Les débats passionnés qu'il suscite, aussi bien au sein de l'hémicycle qu'au sein de la société civile organisée, attestent d'un contexte de mise en tension entre éthique de l'accueil d'un côté et réalités économiques et politiques de l'autre.

Billets : Réforme du droit d'asile ; qu'est ce qui change ? - Ludovic Vievard - 11/02/2016

Loi « Asile et immigration » : des réactions à l'image des clivages français - Laura Desmaris - 13/08/2018



©AdobeStock

LA LOGIQUE DU « D'ABORD » : DE L'INSERTION À L'INCLUSION ?

JEAN-MARC BERTHET

**ville
inclusive**



LA LOGIQUE DU « D'ABORD » : DE L'INSERTION À L'INCLUSION ?

Depuis leur naissance dans les années 1970, les politiques d'insertion par l'emploi se sont multipliées avec la création d'un secteur mobilisant, tant du côté du secteur social que du secteur professionnel, des acteurs, des dispositifs, des structures qui tentent de lutter contre différents phénomènes (chômage des jeunes ou chômage de longue durée en particulier). Ces politiques se sont basées sur l'articulation de la notion de parcours d'insertion et de celle d'accompagnement des personnes en difficulté. Ce couple avait été qualifié de modèle « séquentiel » ou en « escalier » allant, par différentes étapes conçues comme autant de paliers, vers l'accès à l'emploi.

Mais peut-être les conditions d'accessibilité à l'emploi sont-elles en train de se transformer du côté des politiques d'insertion : la logique d'ensemble, plutôt que du parcours d'insertion deviendrait : « d'abord l'emploi (Workfirst) »... tout en gardant l'importance de l'accompagnement. Parallèlement, une évolution similaire semble s'observer dans d'autres politiques publiques, par exemple avec la relance de la logique de « Logement d'abord » qui vise à proposer à des publics en grande difficultés d'accéder directement à un logement sans en passer par des étapes intermédiaires, (CHRS, résidences sociales, etc.).

Ces tendances semblent indiquer une volonté de privilégier l'accès direct au but attendu plutôt que le passage par des étapes intermédiaires. Derrière, sont sans doute présentes des interrogations fortes non pas encore sur notre modèle de protection sociale mais plutôt peut-être sur la manière dont s'est construit un « tiers secteur » inséré dans l'ensemble plus vaste de l'économie sociale et solidaire qui est en pleine redéfinition.

Pour les travailleurs sociaux de la Métropole, la logique du « d'abord » mérite d'être sérieusement débattue tant elle vient potentiellement renouveler les pratiques en cours.

Le maquis des acteurs institutionnels

À la demande de Pôle Emploi, une étude a analysé en 2017 les dynamiques des intermédiaires du marché du travail. Si l'objectif de tous ces nombreux intermédiaires (APEC, Pôle Emploi, opérateurs privés, structures d'insertion, structures municipales, etc., ...) est de faire du placement au sens d'un retour à l'emploi, (seuls Pôle Emploi, CAP emploi et les entreprises de travail temporaire) rares sont ceux qui maîtrisent l'ensemble de la chaîne des demandeurs d'emploi aux entreprises. Ces différents intermédiaires sont donc obligés de s'appuyer sur des tiers pour remplir leur objectif, complexifiant par là-même un peu plus la chaîne de l'accès à l'emploi... par la multiplication des intermédiaires qui peuvent nuire à l'accès à l'emploi...

Billet : La plupart des intermédiaires du marché du travail ne disposent pas d'un accès direct aux demandeurs d'emploi et aux entreprises - Boris Chabanel - 15 avril 2017

Vers un accompagnement non-séquentiel ?

Un rapport du Conseil d'Orientation pour l'Emploi paru en 2016 s'est interrogé sur les conditions d'accompagnement des demandeurs vers et dans l'emploi. Il propose en particulier de privilégier un accompagnement « non-séquentiel ». Plutôt que de construire un parcours sur la levée des freins sociaux à l'emploi en préalable à tout accompagnement professionnel des demandeurs de longue durée, il met en avant un démarrage immédiat de l'accompagnement professionnel avec, en particulier, des mises en situation professionnelle.

Billet : L'accompagnement vers et dans l'emploi : quels facteurs de réussite (2)? - Boris Chabanel - 7 septembre 2016

La garantie jeune

Les publics jeunes les plus précarisés, à travers le nouveau dispositif mis en place à partir de 2016 « garantie jeunes » sont eux aussi pris dans cette nouvelle logique du « workfirst ». Avec un revenu correspondant au RSA, ils sont accompagnés le plus tôt possible par des mises en situation professionnelle dans l'emploi mais aussi par un renforcement de l'accompagnement collectif préalable. Celui-ci constitue le principal effet de ce nouveau dispositif tant il renouvelle les pratiques des conseillers des missions locales et vient en appui dynamiser l'accompagnement individuel traditionnel.

Billet : Garantie Jeunes (1, 2 3 et 4) - Boris Chabanel - 25 mars 2018

Le rapport Borello : un changement de paradigme ?

Rendu en janvier 2018, le rapport Borello, du nom du président du groupe SOS, acteur important de la protection de l'enfance et du secteur de l'insertion, part de l'inquiétude suivante : le retour de la croissance risque de laisser sur le bas-côté les personnes les plus éloignées de l'emploi. Aussi propose-t-il de renverser la logique et plutôt que de parler d'employabilité des personnes, parle-t-il « d'employeur-abilité » des employeurs inclusifs. À ces derniers sera demandée une inclusion des publics directement dans l'emploi et la mise en œuvre de « parcours emploi compétences » qui combineront mise en situation professionnelle, acquisition de compétences transférables et accompagnement sur la durée.

Billet : Vers des parcours d'inclusion dans l'emploi ? - Boris Chabanel - 27 mars 2018



Mais, en définitive la logique de «l'emploi d'abord» restera-t-elle comme un effet de mode ou donnera-t-elle des résultats probants ? Elle illustre en tous les cas un glissement d'ensemble qui s'effectue de l'insertion vers l'inclusion, conçue de plus en plus comme nouveau paradigme...



INNOVATION(S)

IOD : une nouvelle méthodologie ?

La méthode « IOD » (Intervention sur l'Offre et la Demande) a été inventée à Bordeaux par l'association Transfer créée en 1991. Elle repose sur l'idée que personne n'est inemployable et que chacun doit pouvoir être placé directement dans l'emploi. Le travail d'insertion s'en trouve modifié : il consiste d'abord à prospecter des emplois en présupposant que les déficiences dans la sociabilité des publics précaires sont plutôt les effets que les causes de la privation de travail.

Par ailleurs, il importe de préciser que la région Rhône-Alpes-Auvergne expérimente à partir de 2018, la méthode IOD sur 6 territoires dans le cadre de son plan « Insérer pour former les jeunes décrocheurs ».

Billet : Cartographie des intermédiaires du marché du travail (3) : l'association IOD - Boris Chabanel - 12/09/2017

TAPAJ : vers l'emploi inclusif ?

À partir d'une expérience québécoise développée dans les années 1990 auprès de jeunes urbains en grande difficulté, l'idée est de leur proposer un Travail Alternatif Payé A la Journée (TAPAJ). Sur Bordeaux, l'expérience a été reprise à partir de 2013 et est inscrite dans le cadre du plan ministériel de lutte contre les drogues. Par ailleurs, différentes entreprises publiques et privées et leurs fondations sont associées au projet.

Billet : TAPAJ : L'emploi inclusif pour ceux qui vivent au jour le jour - Pierre Grosdemouge - 06/09/2016

« Zéro chômage longue durée »

ATD-Quart Monde a expérimenté, sur des territoires ruraux, l'idée que si les emplois manquent, ce n'est pas le travail qui manque. En déplaçant le coût économique des chômeurs, vers la création de nouvelles activités, il est ainsi possible de permettre à des personnes d'accéder à un emploi si elles le souhaitent. Cette expérimentation a été transformée en un texte de loi voté en février 2016.

Le vote de la loi du 29 février 2016 d'expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée a déclenché la mise en œuvre de l'expérimentation pour 5 ans sur dix territoires à partir de 2016. La commune de Villeurbanne fait partie de ces dix premiers territoires. Par ailleurs, à partir de 2019, une nouvelle série de territoires sera désignée pour entrer dans une deuxième phase d'expérimentation.

L'expérimentation sur Villeurbanne paraît d'autant plus intéressante à suivre qu'elle est financée par la Métropole de Lyon à travers le projet d'Emerjean qui vise à collecter et composter les biodéchets alimentaires, en particulier les huiles alimentaires de la restauration.

Billet : Une loi pour expérimenter des territoires « zéro chômage de longue durée » - Boris Chabanel - 06/04/2016



©David Brohet

LE PROCESSUS MÉTROPOLITAIN EN INTERROGATION

JEAN-MARC BERTHET

ville
inclusive



LE PROCESSUS MÉTROPOLITAIN EN INTERROGATION

Dans la mesure où elles concentrent, création d'emploi, développement économique, classes créatives et diplômées, mais aussi populations en difficulté, les métropoles fascinent dans une société française en crise qui n'arrive pas à diminuer fortement le taux de chômage. La conjonction des effets récents des lois relatives aux réformes territoriales d'une part et des lectures territorialisées du développement économique d'autre part a fait monter la question du processus de métropolisation avec une lecture parfois binaire.

Les métropoles seraient riches, dominatrices vis-à-vis de leurs territoires environnants et capteraient l'essentiel des

richesses au détriment des « périphéries » que seraient les territoires ruraux, les villes petites et moyennes et le monde périurbain des grandes métropoles. Cette lecture hâtive, largement popularisée par les travaux du géographe Christophe Guilluy fait fi d'autres phénomènes plus complexes. En particulier, la réalité de populations métropolitaines en grande difficulté sociale dans les quartiers de la politique de la ville perdure. Ces populations sont loin de bénéficier des effets de « ruissellement » de la richesse métropolitaine.

Par ailleurs, le processus métropolitain est lui-même diffus et moins homogène qu'il n'y paraît. Aussi, le débat sur la fragmenta-

tion territoriale française qui bénéficierait exclusivement aux métropoles a-t-il encore de beaux jours devant lui tant il reste controversé !

De par son statut juridique unique en France, il est fort probable que ce soit sur le terrain du social que la Métropole de Lyon soit la plus observée et la plus attendue. Dans quelle mesure, développement économique et développement social pourront-ils entrer dans un cercle vertueux favorisant une métropole inclusive pour tous ?

Où se trouvent les pauvres ?

Selon l'INSEE les zones les plus pauvres semblent situées dans le rural qui vit un certain déclin. Pourtant, ces territoires sont très peu peuplés. L'Observatoire des inégalités met donc en évidence que la majorité des populations pauvres vit bien dans l'urbain et a des revenus médians inférieurs aux territoires ruraux. Les plus fortes inégalités de revenus se concentrent dans les villes et les pôles urbains qui font cohabiter en même temps les plus riches et les plus pauvres. C'est bien dans les centre-villes des grands pôles urbains que l'écart entre les plus riches et les plus pauvres est le plus élevé.

Billet : Les chiffres de la pauvreté en France : ville ou campagne ? - Aurélien Boutaud - 19 mai 2017

Les inégalités de salaires entre territoires

La cartographie des salaires élaborée par l'Insee montre une grande différence entre les grands pôles urbains et le milieu rural au bénéfice des premiers. Comment l'expliquer ? L'analyse de France Stratégie avance trois raisons conjuguées. Tout d'abord le nombre de cadres est beaucoup plus important dans l'urbain que dans le rural. Ensuite, la densité des emplois favorise la productivité du territoire. Enfin, et surtout, la concentration des diplômés tire à la hausse tous les salaires.

Billet : Les inégalités de salaires entre territoires au crible des statistiques - Aurélien Boutaud - 29 mai 2017

La métropolisation : une idéologie ?

Dans l'ouvrage « Le Crépuscule de la France d'en haut », paru en 2017, Christophe Guilluy déjà connu pour ses travaux relatifs à la montée des fractures sociales et territoriales force encore le trait et dénonce l'idéologie d'une métropolisation qui serait ouverte et favorable à tous alors même qu'elle renforce, par son développement économique fort, les clivages entre populations. Riches métropolitains et populations immigrées de leurs banlieues produiraient l'éviction des métropoles des classes populaires traditionnelles.

Billet : Les métropoles creusent-elles les inégalités sociales et spatiales ? - Anne-Caroline Jambaud - 10 février 2017

Le dynamisme métropolitain

Le dynamisme métropolitain est incontestable en France du point de vue de la création d'emploi. À comparer les périodes historiques, on peut affirmer que tout au long de la seconde moitié du XX^e siècle, la création d'emploi était homogène sur l'ensemble du territoire national. Depuis une quinzaine d'années, on constate que ces créations profitent majoritairement aux métropoles et que les emplois créés sont plus durables que sur les autres territoires (avec une part de CDI et de CDD de plus de 6 mois plus importante).

Billet : Métropolisation et fracture territoriale (1) : quel état des lieux ? - Boris Chabanel - 25 août 2017

La métropolisation qui inquiète

Les travaux de France Stratégie sur la métropolisation montrent que la concentration des richesses au sein des métropoles ne manque pas d'inquiéter les populations qui n'y résident pas. Ce sentiment est d'autant plus surveillé par la puissance publique que le vote protestataire vis-à-vis des élites est plus fort au sein de ces territoires qui se sentent délaissés.

Billet : Les chiffres sur les lignes de faille de la France : un territoire déchiré ? - Aurélien Boutaud - 12 décembre 2016

La métropolisation en question

L'éclatement de l'unité territoriale nationale entre métropoles d'un côté et périphéries de l'autre ne résiste pas vraiment à l'analyse. En effet, le développement métropolitain concentre les plus fortes inégalités. Mais surtout, les dynamiques métropolitaines sont elles-mêmes distinctes. Certaines tirent leur périphérie (Lyon par exemple) alors qu'*a contrario*, d'autres métropoles croissent moins vite que leur périphérie (Grenoble et Strasbourg). D'autres peinent à produire de la croissance (Rouen et Nice) alors qu'enfin, certaines croissent pour elles-mêmes (Lille, Toulouse, Montpellier).

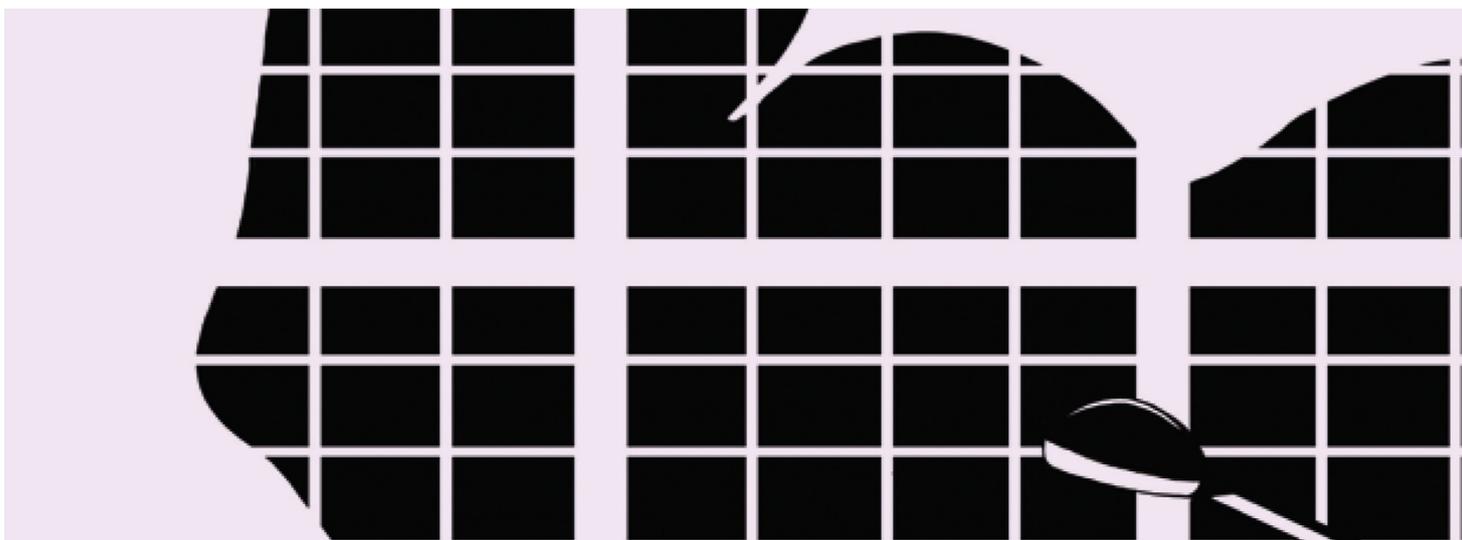
Billet : Un nouveau baromètre au service de la cohésion des territoires - Aurélien Boutaud - 3 janvier 2018

Vers la sécession ?

Le processus métropolitain a créé depuis une trentaine d'années une baisse de la mixité sociale dans les cœurs de nombreuses métropoles françaises. L'augmentation du coût du foncier y a permis une gentrification des centre-villes doublée d'une baisse de la mixité sociale dans les écoles. Tout se passe comme si les classes les plus aisées se détachaient lentement mais sûrement du reste de la société. En témoigne encore le nombre d'exilés fiscaux, qui est en quelque sorte le stade ultime de la sécession ou encore la fascination de ces élites riches pour le transhumanisme.

Billet : Quand les classes aisées décident de faire sécession - Aurélien Boutaud - 10 avril 2018





REPÈRES JURIDIQUES

Les lois fondatrices

Les métropoles au sens juridique du terme sont nées des lois successives de 2010 sur la réforme des collectivités territoriales, de la loi MAPTAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et Affirmation des Métropoles) de 2014, la loi Notre (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) de 2015 et enfin de la loi relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain de 2017.

Les métropoles de France

Le nombre de métropole est au 1^{er} janvier 2018 de 22 avec 3 formes juridiques différentes. Les 19 métropoles suivantes ont un statut de droit commun : Bordeaux, Brest, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Metz, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Orléans, Rennes, Rouen, Saint-Étienne, Strasbourg, Toulouse, Tours et Toulon.

Deux ont un statut particulier : le Grand Paris et Aix-Marseille.

Enfin, Lyon n'est pas un établissement public de coopération intercommunale mais bien une collectivité territoriale à statut particulier.

CHIFFRES

Métropolisation et inégalités

En 2016, une étude de France Stratégie met en évidence que les aires urbaines de plus de 500 000 habitants représentent **39,5 %** de la population française.

Les métropoles ont représenté plus de **70 %** des créations nettes d'emplois privés entre 2007 et 2014.

Billet : Métropolisation et fracture territoriale (1) : quel état des lieux ? - Boris Chabanel - 25/08/2017

Le recul de la mixité sociale à Paris et à Lyon

L'Ifop en 2013 analyse les processus qui mettent à mal la cohésion sociale en France. En 1982, à Paris, les cadres et professions intellectuelles supérieures représentaient moins d'un quart de la population active, contre la moitié aujourd'hui.

Les ouvriers représentaient **18 %** de la population active pour moins de **7 %** aujourd'hui.

En 1982, à Lyon, les employés et les ouvriers constituaient 55 % de la population résidente et ne sont aujourd'hui plus que **33 %**, tandis que la part de cadres et professions intellectuelles supérieures a plus que doublé, passant de 15 à 33 %.

Billet : Quand les classes aisées décident de faire sécession - Aurélien Boutaud - 10/04/2018

Les lignes de faille de la société française par France Stratégie

« La majorité des habitants de petites et moyennes agglomérations (**60 %** des salariés et **71 %** des chômeurs) pense que leur territoire ne profitera pas de la croissance économique des grandes villes et des métropoles les plus proches »

Billet : Les chiffres sur les lignes de faille de la France : un territoire déchiré ? - Aurélien Boutaud - 12/12/2016



©Earthlights_2002

UNE EUROPE DES MÉTROPOLLES ?

MARC UHRY

ville
inclusive



UNE EUROPE DES MÉTROPOLLES ?

La construction européenne patine ostensiblement. Les illustrations récentes abondent : gestion de la crise grecque, Brexit, montée des populismes,... Pourtant, les enjeux internationaux nécessitent des politiques et des outils communs (environnement, frontières économiques,...). Les disparités internes demandent de penser la solidarité à l'échelle européenne. Et les problématiques communes, comme l'asile ou le vieillissement, appellent à confronter les expériences et promouvoir les initiatives les plus intéressantes. Cela appelle aussi à un effort des collectivités territoriales pour adapter les outils européens aux enjeux

dont ils sont porteurs. Dans un contexte où les métropoles deviennent partout en Europe le principal niveau d'impulsion des politiques publiques, l'enjeu de l'articulation du niveau local et du niveau européen devient crucial.

Dans ce cadre renouvelé, un des défis la Métropole de Lyon est de s'organiser pour attirer des moyens européens sur des projets reliant sa compétence urbaine et sa compétence sociale, avec l'ambition de mettre les équipements urbains au service de la cohésion sociale et de la solidarité. La dynamique est lancée, comme le montre l'inscription de la Métropole dans le pro-

gramme «Urbact inclusion». Celui-ci vise notamment le combat contre la pauvreté dans les zones urbaines défavorisées, la rénovation énergétique, ou encore la création du quartier inclusif de l'Autre Soie à Villeurbanne.

Tout l'enjeu va désormais résider dans la capacité de la Métropole à dépasser une entrée par projets, pour faire de la finalité humaniste de tout investissement une méthode permanente. La Métropole aiderait ainsi à une Europe plus tournée vers la solidarité, et inversement.

Le « socle social » de l'Union Européenne : un virage protecteur de la maison commune ?

L'Union Européenne fondée comme instance économique s'est progressivement dotée d'outils juridiques affirmant les droits civils et sociaux, notamment la Charte des droits fondamentaux de l'UE. En 2017, cela s'est traduit par des principes d'action permanents, le « socle social », qui prétendent guider et encadrer les effets sociaux des politiques européennes (et de celles des États). L'égalité des chances, les conditions de travail, la protection sociale et l'insertion sont les champs de protection couverts, avec des objectifs ambitieux au regard de la situation actuelle. La question de la manière dont ce document peut prendre une épaisseur juridique, est primordiale pour déterminer son caractère contraignant, sa force d'entraînement, son impact sur des thèmes qui croisent plusieurs compétences de la Métropole.

Billet : Le «Socle social» : un virage de l'Union Européenne qui impactera le local ? - Marc Urhy - 3 juillet 2018

L'asile : une problématique commune, un cadre commun, des traitements locaux

L'asile est typiquement un enjeu à la fois européen et local. Européen par sa composante réglementaire (directive asile), sa composante politique interne (relocalisations) et externe (accord avec la Turquie). C'est également un enjeu qui télécopie les politiques locales de protection de l'enfance, d'urgence sociale, d'intégration, d'ordre public,... Les différentes modalités de gestion nationale de cet enjeu et son inscription dans un contexte plus large permettent de mieux situer et faire évoluer des politiques publiques. Ce sujet névralgique peut aussi être l'occasion de politiques publiques renouvelées, en connivence avec l'engagement citoyen, comme en témoigne par exemple l'expérience de l'association Singa.

Billet : «20 640» - Sylvie Mauris Demourieux - 10 janvier 2016

Influencer le cadre européen au bénéfice des enjeux locaux

L'Union européenne est un lieu à la fois de production réglementaire, de dispositifs publics avec des moyens associés, de circulation de paradigmes et de comparaisons qui permettent de contextualiser l'action des différents pays, parfois des différentes stratégies locales.

S'appuyer sur le niveau européen, pour optimiser le cadre commun et aider à l'amélioration des politiques locales est l'objectif de la Fondation Abbé Pierre et de la Feantsa, à travers leur rapport annuel « regard européen sur le mal-logement ».

Billet : Sans abris et mal-logement : œuvrer à l'échelon européen pour faciliter l'action locale - Ludovic Viévard - 2 février 2016

Quelles obligations publiques découlent des droits individuels ? l'exemple de la jurisprudence internationale et du droit au logement

L'Europe et le monde sont traversés de cultures juridiques différentes, mais sont désormais dotés de sommets judiciaires partagés, qui ne font pas que siffler le hors-jeu des parties en question, mais précisent à quelles conditions les droits individuels sont respectés et par conséquent, les obligations qui pèsent sur les collectivités publiques compétentes.

À travers l'exemple du droit au logement, c'est un mode de catégorisation des obligations découlant des droits civils et sociaux qui est en germe dans cet outil produit par la Fédération européenne des associations de travail avec les sans-abri (Feantsa) et la Fondation Abbé Pierre.

Billet : Droit européen et logement : quelles sont les obligations des États ? - Ludovic Viévard - 30 juin 2016

La transformation de l'action sociale dans le contexte européen : l'exemple de la protection de l'enfance

Les modes d'intervention de l'action sociale sont télescopés par les évolutions sociales, l'enjeu numérique, mais aussi par une évolution du cadre institutionnel, marqué par l'effacement du niveau national, comme garant des solidarités, au profit du niveau européen et du niveau local. Cette tendance, la « globalisation » s'exprime également dans les autres pays, où les évolutions des pratiques de solidarité peuvent nourrir utilement la réflexion et la conduite du changement sur la Métropole. C'est ce qu'illustre une étude sur la rénovation des modes d'action des travailleurs sociaux en protection de l'enfance.

Ressource : Rénover les modes d'action des travailleurs sociaux en protection de l'enfance - MC Le Pape, M Dieudonné, S.Roché - 7 décembre 2015 - www.millenaire3.com





EXPÉRIENCE(S)

Mesurer l'impact des politiques sociales : les expériences britanniques

Au Royaume-Uni, les *What works centres* développés depuis 2010 visent à identifier les politiques qui marchent, en tâchant de développer des approches fondées sur les preuves (*evidence based*), c'est-à-dire, autant que faire se peut, en comparant des résultats. Par exemple, 127 évaluations portant sur 7 000 écoles ont permis d'identifier les innovations les plus fructueuses en matière scolaire. Les *What Works Centres* rassemblent aussi les recherches sur les thématiques explorées et les formalisent pour être saisies par les acteurs de terrain et utiles à l'action. L'ensemble des « trouvailles » de ces centres est rassemblé au sein d'une Alliance pour les Preuves Utiles (*Alliance for Useful Evidence*), un exemple dont l'Agence nouvelle des solidarités actives (ANSA) souhaiterait s'inspirer pour déployer cette approche en France.

Billet : Identifier les politiques qui marchent - Aurélien Boutaud - 07/04/2017

La diversification de l'habitat : une vague à surfer pour la ville inclusive ?

Alors que l'habitat inclusif connaît une fortune diverse selon les territoires, l'habitat se diversifie sous l'impulsion de forces de transformations, à l'échelle nationale, par exemple sous l'effet des mouvements de l'habitat coopératif et de l'habitat alternatif. C'est aussi vrai à l'échelle européenne et mondiale, où les expériences de *Community Led Housing* sont recensées et célébrées par la Fondation World Habitat.

Billet : Habitat alternatif : où en sont les territoires ? - Sylvie Mauris Demourieux - 1/12/2017

L'Europe, booster d'innovation et d'amélioration

La coproduction des politiques publiques par les institutions et les citoyens est une tendance croissante qui parcourt l'Europe, mais au travers d'initiatives qui demeurent cloisonnées. Plusieurs initiatives visent à recenser les expériences elles-mêmes, mais aussi les laboratoires

d'innovation publique qui les facilitent. Cela concerne aussi bien les politiques du handicap que celles du retour à l'emploi, ou de l'urbanisme, et encore de manière plus fondamentale, une approche transverse, au-delà des thématiques segmentées, pour une démocratie du quotidien qui refonde l'alliance entre les citoyens et leurs institutions.

Billet : Regards internationaux sur la coproduction de services publics - Sylvie Mauris-Demourieux - 22 novembre 2016

Suivre les choix faits par les pays en matière de protection de l'enfance

L'approche par la comparaison et fondée sur les preuves s'applique par exemple à la protection de l'enfance, qui réfère à un cadre juridique international commun, recouvre des enjeux similaires, mais se traduit par des modalités différentes d'organisation, de veille, d'intervention. L'Agence des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne (FRA) a pu établir une cartographie des systèmes de protection de l'enfance, pendant que la Commission Européenne regroupait les acteurs dans un Forum européen sur les droits de l'enfant, qui s'attache à confronter et recenser les expériences qui fonctionnent le mieux.

Billet : La protection de l'enfance en Europe, des systèmes hétérogènes, mais des enjeux communs - Sylvie Mauris-Demourieux - 19/10/2016

Lutter contre la radicalisation : l'exemple danois

Autre problématique partagée, mais abordée au travers de modalités différentes, la lutte contre la radicalisation trouve au Danemark une portée originale en associant très largement l'ensemble de la société civile à la stratégie publique. L'évaluation de cette démarche offre un miroir intéressant des stratégies équivalentes menées par les collectivités territoriales en France, mais aussi sur les mécanismes d'évaluation.

Billet : Déradicalisation : le modèle danois fait une place à la société civile - Pierre Grosdemouge - 4/07/2016

CHIFFRES

En 2016, les revenus des 10% les plus aisés en Europe représentent 37% du revenu national

Le *World Inequality Lab* a publié en 2018 son premier rapport annuel sur l'état des inégalités dans le monde qui permet de contextualiser la situation et les évolutions en Europe, par rapport aux autres grandes régions du monde. Si elle reste une zone moins inégalitaire que les autres, les dynamiques internes sont au creusement des inégalités, notamment à travers l'accélération de l'enrichissement des plus riches.

Billet : Un nouveau rapport annuel de référence sur les inégalités mondiales - Aurélien Boutaud - 15/01/2018

Quelles leçons tirer des comparaisons européennes ? L'exemple du taux d'incarcération

L'hétérogénéité des situations carcérales témoigne de ce qu'elles sont plus le reflet de politiques pénales que de réalités sociales. Sur 45 pays, seuls 15 connaissent une surpopulation carcérale, ce qui laisse à penser que la France peut s'inspirer d'expériences voisines pour sortir d'une situation pourtant perçue aujourd'hui comme insoluble. Le site *Prison Insider* permet de comparer les situations carcérales, donc de réfléchir aux stratégies à adopter.

Billet : Qui peuple les prisons européennes ? - Sylvie Mauris-Demourieux - 15/03/2017



DU « SERVICE PUBLIC » AUX « SERVICES AUX PUBLICS » : UN TOURNANT INCLUSIF ?

YOANN PUPAT

**ville
inclusive**



Au début des années 90, sous la pression de l'Europe, la notion de « service public » a glissé vers celle de « services aux publics », soit « l'ensemble des services, publics et privés, nécessaires aux populations, répondant aux besoins des usagers et indispensables à la vie des territoires ». Derrière ce glissement, trois déplacements qui impriment une orientation plus inclusive au traditionnel « service public à la française » :

De l'égalité à l'équité : Réduire les disparités sociales et territoriales en contexte budgétaire tendu exige d'adapter les

services à la diversité des besoins, qu'il s'agisse des territoires fragiles ou des publics marginalisés. Cette logique différenciatrice infléchit la conception égalitaire du service public « un et indivisible » vers une conception plus équitable. On passe d'une égalité de moyen à une égalité de résultat.

De l'universalité à la singularité : À l'inverse du mythe du service public construit sur la fiction universaliste d'un « public-un » et homogène, les services aux publics s'élaborent sur des relations de « service » adaptées à des usagers singuliers. La relation de service avec

l'usager passe ainsi du moule intégrateur républicain à la modulation inclusive : la relation de guichet ou le travail d'accompagnement social visent moins à transmettre les normes de l'institution qu'à moduler la relation en fonction de la personne et de ses besoins...

De l'unilatéralité à la participation : Au-delà de l'adaptation aux besoins des usagers, les services aux publics sont plus « inclusifs » dans la mesure où ils cherchent à impliquer de plus en plus les usagers-citoyens dans leur co-conception et la co-production, ce qui semble porteur

La neutralité du service public à l'épreuve du religieux

Destiné à mieux garantir l'égalité de traitement de chacun, le devoir de neutralité des agents de la fonction publique, comme celui des travailleurs médico-sociaux, est bousculé par une expression de plus en plus marquée de la religiosité des usagers. Une mise à l'épreuve qui interroge la nature inclusive de la relation de service public et ses limites : faut-il –et jusqu'où– prendre en compte les croyances religieuses des usagers ? L'application stricte de la laïcité comporte le risque d'exclure certains usagers croyants de l'accès au service public, tandis que mobiliser le religieux comme support relationnel avec les usagers risque de compromettre l'obligation de neutralité des agents et des professionnels, comme le montre l'ouvrage de F. Guélamine sur les rapports entre *Faits religieux et laïcité*. De même, la revue *Le Sociographe* montre à quel point les travailleurs sociaux ont du mal à prendre en compte la religion des usagers, notamment musulmans, au mépris parfois du respect de leur liberté d'expression religieuse.

Billets : L'intervention sociale à l'épreuve de l'islam, Le Sociographe - Ludovic Viévard - 19 octobre 2017

Le non-recours aux droits volontaire, un exemple de citoyenneté active des usagers

Selon une enquête récente, des facteurs cognitifs (non connaissance des aides, peur d'être stigmatisé, etc.) et pratiques (difficultés d'accès à l'administration, complexité des règles d'attribution, etc.) expliquent le non-recours aux droits sociaux, un phénomène qui interroge la place accordée à l'usager dans l'action publique. Si la cause de non-recours par non-information est la plus répandue, le chercheur Ph. Warin s'intéresse tout particulièrement au non-recours volontaire par non-demande ou non-utilisation des droits sociaux. Ce geste de « citoyenneté active » marquerait en effet un désaccord profond avec les principes ou les représentations des politiques publiques. Ne pas recourir à un droit catégoriel jugé stigmatisant s'interprète aussi comme une réaction aux mécanismes de catégorisation de l'administration. Le point de vue du public doit donc être sérieusement reconsidéré pour ne pas que les politiques publiques conduisent à exclure davantage les personnes qui sont déjà les plus précarisées et vulnérables.

Billets : La lutte contre le non-recours aux droits sociaux fait-elle du sur place ? - Cédric Polère - 5 avril 2017

Le non-recours volontaire aux prestations sociales invite à s'interroger sur la pertinence de certaines politiques - Cédric Polère - 5 avril 2017

Un travail d'accompagnement des demandeurs d'emploi sous tension

« Activité sur et pour autrui », l'accompagnement des demandeurs d'emploi par les agents de Pôle Emploi est marqué, selon le sociologue D. Demazière, par une tension permanente entre la transmission des normes et obligations de l'administration (comme l'obligation de recherche d'emploi) et la délivrance de prestations personnalisées. Les conseillers oscillent ainsi entre une posture inclusive d'écoute compréhensive et une posture plus intrusive d'incitation et de contrôle, parfois moralisateur. Face à l'extrême diversité des besoins et profits individuels, ils doivent aussi opérer des arbitrages sur la base de jugements éthiques ou moraux qui les impliquent en personne dans la relation.

Billet : Le travail d'accompagnement des demandeurs d'emploi - Boris Chabanel - 14 septembre 2017

La participation citoyenne : marque de fabrique d'un service public inclusif

Faire participer les usagers-citoyens et les professionnels du secteur public dans la conception ou la délivrance des services publics qui leur sont rendus est devenu un leitmotiv, tant à l'échelle européenne qu'internationale. Le Laboratoire des politiques inclusives de l'Unesco en fait même la marque de fabrique d'une politique inclusive, à condition que la participation soit garantie de manière effective tout au long du processus d'élaboration et qu'elle conduise à transformer les capacités des personnes traditionnellement exclues. Or, les travaux sur la coproduction des services publics qui s'intéressent aux facteurs de « motivation citoyenne » pointent un biais inégalitaire des dispositifs participatifs : les publics les plus motivés à participer sont les plus autonomes et compétents « civiquement », au détriment des publics les plus en difficulté ou les plus isolés. Les centres urbains aux populations denses et mobilisés sont aussi plus enclins à s'engager dans la co-production que les territoires périphériques.

Billets : Regards internationaux sur la coproduction de services publics - Sylvie Mauris-Demourieux - 22 novembre 2016



d'un véritable enjeu de démocratie effective.

Les services publics ont-ils pour seule vocation de répondre aux attentes individuelles de leurs usagers ? Ne sont-ils pas aussi un levier stratégique majeur des pouvoirs publics pour agir sur l'environnement socio-économique de leur territoire ? Le service public, à trop vouloir s'ouvrir à la participation des usagers-citoyens voire des communautés, peut également y perdre ses principes spécifiques, comme l'égalité d'accès, la continuité ou la robustesse.



INNOVATION(S)

Favoriser l'inclusion numérique : le besoin de médiations humaines

Comment faire du numérique un levier d'inclusion et non une trappe d'exclusion sociale ? Plusieurs rapports (le Défenseur des droits, la Cimade, la Cour des Comptes, etc.) montrent en effet, à l'instar du film de Ken Loach *Moi, Daniel Blake* (2016), que la dématérialisation des procédures administratives aggrave l'exclusion des publics les plus précaires et entrave leur accès au service public. À rebours du « solutionnisme » numérique, une série d'initiatives et d'expérimentations montrent pourtant que le numérique favorise l'accès aux droits et l'inclusion sociale des plus précaires... à condition de remettre les médiations humaines et la collaboration entre usagers, experts du numérique et professionnels du social au centre des préoccupations.

Billets : La Palme d'or 2016 révèle, à l'instar de plusieurs rapports, des mécanismes d'exclusion dans l'administration - Cédric Polère - 24/05/2016

Des initiatives qui font du numérique un levier à l'inclusion et l'accès aux droits - Cédric Polère - 16/06/2017

Le guichet unique multiservices: un outil de proximité contre le non-recours

Parce qu'elle permettrait d'améliorer la productivité des services publics tout en œuvrant à une égalité territoriale d'accès à des services publics de qualité, la mutualisation public-privé des services sous forme de guichet unique s'est beaucoup développée au cours des deux dernières décennies.

Le territoire de la Métropole de Lyon compte par exemple 7 PIMMS (Point d'Information Médiation Multiservices) implantés dans les quartiers populaires, appartenant désormais au réseau national des 1.200 « Maisons de services aux publics » (MSAP) labellisées par l'État. Ces structures de proximité portent une vocation inclusive inhérente à la fonction de médiation sociale confiée à leurs agents.

En s'attaquant aux nombreuses difficultés que les populations fragiles rencontrent dans leurs relations avec les entreprises de service public et l'administration, ces guichets multiservices contribuent à améliorer l'accès aux droits sociaux et donc à limiter les phénomènes de non-recours.

Billet : Les points de médiation multiservices : des maillons clefs de la ville inclusive - Yoann Papat - 24/07/2018

CHIFFRES

Les chiffres du non-recours

- Selon une mission d'évaluation réalisée dans 2 départements en 2016 pour l'Assemblée Nationale, **36%** des personnes éligibles au RSA n'en font pas la demande ; **21 à 34%** des personnes éligibles à la CMU n'en bénéficient pas et **70%** des personnes éligibles à l'aide à la complémentaire santé n'effectuent pas les démarches pour la percevoir.

- Selon les estimations de l'Odenore de 2011, le montant du non-recours aux droits s'élève à **5,3 milliards d'euros** pour le RSA, à **4,7 milliards d'euros** pour les allocations familiales et de logement et à **2 milliards d'euros** pour les allocations chômage. Le montant cumulé du non-recours dépasse selon ces estimations le coût de la fraude sociale évaluée à 4 milliards d'euros.

- **21%** de la population (**soit 1 Français sur 5**) interrogée dans l'enquête « Accès aux droits » (IPSOS/Défenseur des droits) déclarent éprouver des difficultés pour accomplir les démarches administratives courantes. Devant ces difficultés, **12%** des personnes choisissent d'abandonner leurs démarches, ce qui se traduit par une situation de non accès aux droits.

- L'abandon est motivé par la perception d'inutilité des démarches (**51%** des personnes concernées) et par leur complexité (**45%** des personnes concernées).



LES POLITIQUES PUBLIQUES ONT-ELLES UN SEXE ?

LAURA DESMARIS

ville
inclusive



LES POLITIQUES PUBLIQUES ONT-ELLES UN SEXE ?

Les politiques publiques ont-elles un sexe ? La question n'est pas absurde étant donné les discriminations auxquelles sont encore confrontées les femmes dans de nombreux domaines : écarts de salaire persistants, discrimination à l'embauche, offres de transport pas toujours adaptées, loisirs profitant en priorité aux hommes, nomenclatures des rues encore largement masculines, etc.

Bien que les dernières décennies aient été marquées par de grandes avancées en termes d'égalité femme/homme, beaucoup reste à faire, et ce malgré un foisonnement d'initiatives émanant tant des institutions que de la société.

Comment concevoir une ville effectivement inclusive si les politiques publiques ne mettent pas à jour leurs présupposés normatifs sur les questions de genre ? Un exemple l'illustre. Le sport est fréquemment utilisé comme levier d'inclusion, mais les études montrent que les investissements faits sur les équipements sportifs bénéficient plus aux hommes qu'aux femmes. Ainsi, si les politiques publiques n'ont pas de sexe, elles portent, souvent inconsciemment, les normes de genre de ceux qui les conçoivent.

La Métropole de Lyon se doit d'investir les problématiques de genre dans la production de la ville dès lors qu'elle se posi-

tionne sur le champ de la ville inclusive. Comment déconstruire les représentations qui infusent ensuite dans le design des politiques et des projets ?

L'égalité entre les hommes et les femmes peut-elle devenir un fil rouge de toutes les politiques publiques ?

Peut-on traiter les discriminations liées au genre séparément des autres discriminations (discriminations liées à l'âge, au handicap, aux origines ethniques, à l'appartenance sociale) ?

Égalité entre les sexes et rentabilité : deux notions sous tensions

Dans son ouvrage « Mixité, quand les hommes s'engagent », Marie-Christine Mahéas montre qu'au-delà des enjeux éthiques et juridiques rattachés à la parité professionnelle, cette dernière favoriserait les innovations et transformations susceptibles d'accroître les performances des entreprises. Bien que cette position soit partagée par de nombreuses organisations comme le CESE ou l'OCDE – qui ont aujourd'hui tendance à légitimer la lutte contre les inégalités de genre au nom d'une certaine rationalité économique –, elle reste sujette à controverse.

Et pour cause, pour Rejane Senac, auteur de « L'égalité sous conditions », ce point de vue a pour corollaire de mettre le principe d'égalité entre les sexes sous conditions de démonstration de performance... alors même que l'égalité devrait être considérée comme un principe politique en dehors de toute rationalité économique.

*Billets : L'égalité doit-elle être rentable ? - Aurélien Boutaud - 21 avril 2016
Promouvoir la mixité homme femme pour accroître la performance des entreprises - Ludovic Viévard - 5 octobre 2016*

Stéréotype de genre et appartenance religieuse : entre inertie et progressisme

Dans une étude sur l'évolution des comportements en milieu scolaire, menée par le CNRS et Science-Po Grenoble sous la direction de Sebastian Roché, des chercheurs montrent que la religion a encore une forte influence sur les visions du monde des lycéens, et notamment sur leur perception des rapports sociaux de sexes. Ainsi, en va-t-il de la place des femmes dans la société ou de l'homosexualité dont les perceptions restent très dépendantes de l'appartenance religieuse. Les lycéens catholiques ou musulmans sont respectivement 2 à 3 fois plus nombreux que les athées à penser que les femmes sont faites avant tout pour concevoir des enfants et les élever.

Si ces données attestent d'une corrélation encore très forte entre stéréotypes de genre et religion, elles ne doivent pas laisser penser que l'opinion des croyants est unanime sur ces questions. Ainsi, le récent ouvrage des théologiens Yvan Bourquin et Joan Charras Sancho, qui fait émerger de nombreuses pistes de réflexions et d'actions en faveur d'une église plus inclusive (intégration des communautés LGBT à l'église catholique, etc.), atteste de la pluralité d'opinions des chrétiens sur ces thématiques.

*Billets : Un premier thermomètre de la religion à l'école - Aurélien Boutaud - 30 juin 2016
Des réflexions chrétiennes sur l'inclusion - Sylvie Mauris-Demourieux - 16 août 2016*

Concilier les objectifs de la ville durable avec les intérêts des femmes dans l'espace public : un objectif moins facile qu'il n'y paraît

De récentes études menées par des chercheurs du laboratoire Passage, commanditées par la métropole bordelaise, montrent que la promotion du concept de développement urbain durable pourrait être vectrice d'effets pervers pour les femmes. S'appuyant sur l'exemple de la réduction des éclairages de nuit, qui serait susceptible de pénaliser les femmes déjà moins à l'aise dans leurs déplacements nocturnes que les hommes, ils insistent sur la nécessité d'une association plus systématique des femmes aux processus de concertation dans les aménagements urbains à venir.

Billet : La ville durable est-elle sexiste - Sylvie Mauris-Demourieux - 23 août 2016

Des espaces sportifs encore majoritairement pensé au masculin

Depuis 2005, des chercheurs du laboratoire ADES CNRS de l'université Michel de Montaigne Bordeaux mènent une étude sur les usages des équipements et espaces publics de l'agglomération bordelaise et plus particulièrement sur la « mixité filles/garçons dans les loisirs des jeunes ». Parmi les constats forts de cette étude : une pratique des loisirs encore fortement imprégnée par des stéréotypes de genre et une offre de loisirs davantage adaptée aux garçons qu'aux filles. Ce constat est confirmé par une récente étude du ministère en charge du sport (2017) qui montre que certains financements publics tendent à contribuer aux inégalités entre les sexes en favorisant les sports qui sont davantage pratiqués par les hommes que par les femmes. Les terrains de grands jeux (football et rugby) arrivant en tête des équipements installés en France (16,1% des équipements sportifs) alors même qu'ils s'adressent à un public très majoritairement masculin. C'est ce même constat qui a poussé la commune de Genève à mettre en place une série de préconisations pour favoriser les pratiques sportives féminines dans l'espace public.

Billets : Les inégalités de genre dans l'accès au sport : quelques chiffres - Aurélien Boutaud - 30 novembre 2017

Colonies de vacances, activités sportives, culturelles et de loisirs des jeunes... va-t-on vers la mixité ? - Cédric Polère - 13 avril 2017





INNOVATION(S)

Quand les femmes s'organisent pour lutter contre la masculinisation des espaces publics

Dans un récent entretien pour Millénaire 3, le sociologue Romi Mukherjee dénonçait les phénomènes de masculinisation d'espaces publics. Pour lutter contre cette tendance, des collectifs de femmes s'organisent pour faire valoir leur droit à la ville en provoquant une évolution des mentalités : mise en place de labels pour les cafés au sein desquels les femmes sont les « bienvenues », occupation des espaces qui leurs sont confisqués, etc.
Billet : Des collectifs de femmes se mobilisent contre la masculinisation des cafés et des espaces publics - Cédric Polère - 14/04/2017

Vers une meilleure prise en compte des rapports sociaux de sexe dans l'offre de logements sociaux

Dans une enquête ethnographique au long cours, menée dans le quartier des Minguettes, à Vénissieux, le sociologue Pierre Gilbert met en avant l'importance de la prise en compte des modes de vie des futurs habitants –et notamment de leurs rapports sociaux de sexes. Prenant l'exemple des aménagements de cuisines ouvertes qui semblent heurter une partie des ménages maghrébins en ce qu'ils ne permettent pas de ménager des espaces de sociabilité masculins / féminins au sein des logements, il invite les bailleurs à reconsidérer l'idéal de « design for all ».
Billet : Rénovation urbaine et séparation sexuée des espaces domestiques - Cédric Polère - 5/10/2017

CHIFFRES

La féminisation de l'emploi : une tendance lourde qui ne doit pas occulter des discriminations et inégalités encore très présentes entre les sexes

Comme le souligne un récent rapport de la DARES, la féminisation de l'emploi constitue une tendance lourde de ces dernières décennies. Depuis le début des années 1980, le nombre de femmes en emploi a augmenté de **3,2 millions** tandis que le nombre d'hommes en emploi n'a progressé que de **0,2 million**. Les femmes occupent aujourd'hui **48 %** des emplois –moyenne sur la période 2012-2014– contre **41 %** il y a trente ans. Cette féminisation de l'emploi ne doit pas occulter les discriminations auxquelles sont encore sujettes les femmes dans le monde du travail. Ces discriminations, dénoncées par le *défenseur des droits* et l'*organisation internationale du travail*, ont tendance à s'accroître lorsque les femmes cumulent plusieurs critères discriminants. Ainsi, les femmes handicapées sont **56 %** à avoir connu des situations de discrimination contre **41 %** des hommes handicapés.

Billets : L'évolution des métiers en France depuis 30 ans - Boris Chabanel - 10/05/2017

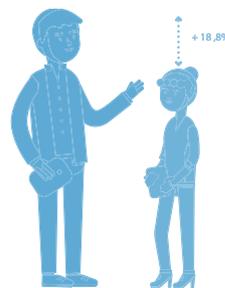
La discrimination à l'emploi en quelques chiffres - Aurélien Boutaud - 26/04/2017
Prendre la mesure de la non-mixité des métiers - Boris Chabanel - 12/04/2017

Des discriminations de genre persistantes dans l'accès aux prêts

Une récente étude de ISM CORUM, commanditée par la ville de Villeurbanne, a mis en exergue le caractère discriminant du genre dans l'accès aux prêts pour la création d'entreprises. À niveau de diplôme et de revenu équivalents, il reste plus difficile pour une femme d'obtenir un rendez-vous et un prêt que pour un homme.

Billet : Le testing fait apparaître les discriminations dans l'accès au crédit immobilier - Ludovic Viévard - 16/10/2017

Écart de salaire moyen entre les hommes et les femmes

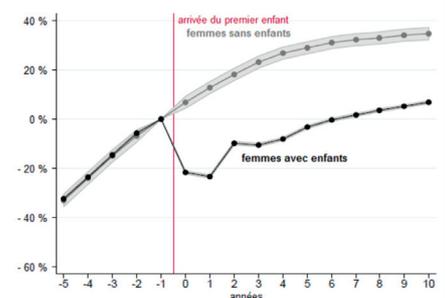


40 %

c'est le pourcentage d'écart moyen entre les pensions des hommes et des femmes.

Le rôle social de la maternité en question

Impact de l'arrivée du 1^{er} enfant sur la rémunération des femmes



Billet : Égalités salariales hommes-femmes : le graphique qui explique tout ? - Aurélien Boutaud - 12/06/2018

Source : Site du gouvernement français - mis à jour le 15 mai 2017 - La loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.



©AdobeStock

SENIORS ET URBANITÉ

DES DÉFIS MULTIPLES ET TRANSVERSAUX POUR ALLER VERS UNE MÉTROPOLE PLUS INCLUSIVE

LAURA DESMARIS

**ville
inclusive**



La France métropolitaine pourrait compter 74 millions d'habitants en 2060, dont 24 millions de personnes âgées de 60 ans ou plus (soit une hausse de 80% de cette classe d'âge par rapport à aujourd'hui). Alors que la durée moyenne de vie «en retraite» est actuellement de 22 ans, l'adaptation des territoires à cette évolution démographique constitue un enjeu majeur. Mais quels seront les défis à relever ? La question mérite d'être posée tant la catégorie «seniors» regroupe des personnes vivant des situations extrêmement diverses.

La Métropole de Lyon ciblera-t-elle ses politiques sur les personnes vulnérables ou s'adressera-t-elle à l'ensemble des personnes âgées ? Pour les premières, une partie de l'action métropolitaine consiste à déployer localement des dispositifs nationaux : Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), Aide Sociale à l'Hébergement (ASH), etc. Pour les autres, la question est plus complexe. S'il faut travailler sur la prévention en adaptant les infrastructures urbaines (logements, transports, etc.) au vieillissement, il faut également s'adresser aux personnes âgées actives pour favoriser leur participation

à la vie sociale. En ce sens, les politiques de la vieillesse, parce qu'elles visent des personnes très diverses, posent la question plus générale de l'articulation des politiques sectorielles par «public» avec le projet global que la Métropole entend proposer à l'ensemble de la population.

Face à ces enjeux, la Métropole de Lyon souhaitera-t-elle assurer le portage stratégique d'une démarche inclusive à destination des seniors ?

Une vision globale semble en tous les cas nécessaire pour faire des choix (par exemple, faut-il offrir aux seniors la

Solidarité(s) et dépendance : une relation à réinventer

Dans un contexte de vieillissement des baby-boomers et de ralentissement des gains d'espérance de vie sans incapacités, l'accompagnement et le financement de la perte d'autonomie des seniors se posent comme une question centrale pour notre société. Financements publics complexes et inégaux, assurances privées peu attractives, faibles mobilisations du capital immobilier par les seniors... Les défis auxquels est confronté notre système de protection sociale sont nombreux. Dans une note du conseil économique de 2016, deux propositions étaient évoquées pour remédier à ces maux : une réorganisation des solidarités en étendant l'APA et la mise en œuvre d'une assurance obligatoire contre le risque de dépendance lourde.

Billet : Quelles formes de solidarités publiques pour la dépendance ? - Sylvie Mauris-Demourieux - 5 janvier 2017

Le papy-boom au secours des chômeurs ?

Depuis 2011, les générations du baby-boom arrivent progressivement au terme de leurs carrières professionnelles ; les papy-boomers seraient-ils une solution au problème du chômage ? Rien n'est moins sûr ! Si l'on se fie aux chiffres de l'INSEE, ces derniers ne seraient pas susceptibles de compenser les entrées sur le marché du travail, et ce, d'autant plus que les départs en retraites ne seront pas tous remplacés et que les remplacements ne se feront pas à l'identique (poste à poste).

Billet : Le papy-boom au secours des chômeurs ? - Boris Chabanel - 17 décembre 2015

L'explosion du sentiment de pauvreté chez les seniors : une situation préoccupante

Jusqu'à présent préservées que le reste de la population, les personnes âgées sont aujourd'hui de plus en plus nombreuses à se sentir exposées à la pauvreté. Ce constat, issu du baromètre de la pauvreté en France –indicateur annuel de IPSOS et du SPF–, se traduit notamment par des difficultés croissantes pour financer leurs besoins médicaux, énergétiques et leurs loisirs. Parmi les facteurs susceptibles d'expliquer ce ressenti : des parcours professionnels plus irréguliers débouchant sur des pensions parfois plus faibles. Cela signifie que les besoins des politiques vieillissantes n'augmenteront pas seulement du fait de l'augmentation du nombre de personnes âgées, mais aussi du fait de leur paupérisation.

Billet : Baromètre de la pauvreté 2017 : les personnes âgées en première ligne - Aurélien Boutaud - 9 octobre 2017

Solitude et isolement des seniors : des défis majeurs de la ville inclusive

Le vieillissement démographique se traduit par un accroissement des situations de vulnérabilité dans la mesure où l'effritement des réseaux, corollaire de la vieillesse, a pour conséquences de favoriser les situations d'isolement social et le sentiment de solitude chez les seniors. S'il existe un lien de corrélation, maintenant établi, entre solitude et maintien en bonne santé des personnes âgées, l'isolement social affecte également la cohésion sociale au sens large du fait de la mise à distance des institutions traditionnelles (moins de vote, moins d'implication dans la vie de la cité, etc.).

Billets : La solitude touche un français sur dix - Aurélien Boutaud - 28 février 2017 et 29 mars 2018

Quelles pistes pour bien vieillir en situation de handicap ?

Fin 2015, un numéro du Sociographe consacré à la question du vieillissement et du handicap dressait le constat suivant : à l'instar de la population globale, les personnes en situation de handicap vivent aujourd'hui plus longtemps. Il importe d'anticiper leurs situations en articulant les spécificités de leurs conditions (contraintes institutionnelles et administratives qui encadrent leurs parcours de vie) avec les besoins que rencontre toute personne qui vieillit. Plus généralement, la question du handicap implique la mise en place de mesures concrètes en faveur de l'accessibilité des lieux publics aux personnes âgées handicapées. C'était l'un des objectifs de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées qui prévoyait notamment la mise en accessibilité de tous les Établissements Recevant du Public (ERP) à l'horizon du 1^{er} janvier 2015... Objectif ambitieux puisque, aujourd'hui encore, moins d'1/3 d'entre eux sont accessibles aux personnes handicapées.

Billets : Vieillir en situation de handicap - Sylvie Mauris-Demourieux - 9 mai 2016

Les chiffres de l'accessibilité au handicap : encore loin du compte ! - Aurélien Boutaud - 3 juin 2017



gratuité totale dans les transports ?). Et un partage des tendances prospectives (par exemple, l'arrêt de la progression de l'espérance de vie en « bonne santé ») avec les acteurs du territoire apparaît comme indispensable pour bâtir des partenariats durables.



INNOVATION(S)

Quand les territoires expérimentent des solutions pour nos aînés...

Depuis 2014, dans le cadre du projet Paerpa, parcours de santé des aînés – soutenu par le Ministère des affaires sociales et de la santé –, neuf territoires expérimentent des solutions susceptibles d'améliorer le parcours de santé des aînés en agissant à la fois sur les facteurs d'hospitalisation et sur l'optimisation de la coordination des professionnels de santé. Ces expérimentations, dont la diversité reflète la variété des contextes locaux, sont en voie d'être généralisées à au moins un territoire de chaque région française.

Billet : Qualité du parcours santé des plus de 75 ans : des avancées intéressantes - Sylvie Mauris-Demourieux - 9/01/2017

Les nouvelles formes d'habitats inclusifs

Si historiquement, la dépendance restait fortement associée à un mode de vie collectif, les personnes âgées dépendantes aspirent aujourd'hui à davantage d'autonomie et revendiquent le plein exercice de la liberté de choisir leur lieu et mode de vie. Face à cet état de fait de nombreuses formes d'habitats plus inclusifs, plus adaptés à la diversité et à la pluralité de besoins des seniors voient le jour. De l'habitat regroupé, à l'habitat

protégé en passant par l'habitat mixte pour habiter au milieu des autres, les formes de l'habitat inclusif sont aujourd'hui nombreuses et méritent toute l'attention des bailleurs, collectivités locales et acteurs de l'habitat et de l'urbanisme.

Billet : Habitat pour une société inclusive : quelles formes au-delà des mots ? - Sylvie Mauris-Demourieux - 8/11/2017

Un nouveau regard sur les aînés : de la nécessité de renouveler notre perception du grand-âge

L'ouvrage de Frédérique Savona-Chinier : « les nouveaux vieux sont arrivés » laisse entrevoir de nombreuses pistes de réflexions pour donner du sens à l'allongement de la durée de vie. À rebours des rapports mettant l'accent sur la dépendance, la maladie et les problèmes de santé publiques, l'auteure propose de déconstruire les prénotions négatives associées au « grand âge » pour construire un projet de société commun et inclusif avec les « nouveaux vieux » (plus de 75 ans) qui devraient représenter plus de 16 % de la population en 2060.

Billet : Les nouveaux vieux sont arrivés : retour sur un plaidoyer en faveur d'une retraite active - Laura Desmaris - 8/06/2018

CHIFFRES

Légère baisse de l'espérance de vie en 2015, quelles significations ?

Si la tendance générale est au vieillissement démographique, l'année 2015 est marquée par un recul de l'espérance de vie des seniors. Si cette inversion de la tendance peut très bien n'être qu'une simple coïncidence comme l'affirme l'INSEE, elle pourrait également, comme l'explique le réseau environnement et santé, s'expliquer par un état de « crise sanitaire » se traduisant par un développement des maladies chroniques.

- Depuis 1990, les maladies cardiovasculaires ont progressé **5 fois plus vite** que la population, **le cancer 4 fois plus, les affections psychiatriques 3 fois plus, le diabète 6 fois plus**

Billet : Baisse de l'espérance de vie en 2015 : un signe d'effritement de la cohésion sociale ? - Aurélien Boutaud - 15/02/2016

JURIDIQUE

La loi ELAN : Impact ambigu à l'égard des seniors

Votée par l'Assemblée nationale, en première lecture, le 12 juin 2018, la loi sur l'Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique, poursuit 2 objets principaux : construire davantage et moins cher, en allégeant les normes et les procédures, et adapter l'offre de logement aux besoins de chacun, notamment en rendant plus efficace la gestion du parc HLM, qui peut conduire à redistribuer les logements en fonction de l'évolution des effectifs des ménages.

Du point de vue social, on retiendra une disposition forte qui fait polémique : la limitation du nombre de logements accessibles aux handicapés à 10 %

La situation d'aidant : une situation en forte expansion

Le vieillissement démographique et, *a fortiori*, l'intensification des situations de dépendance a pour corollaire une augmentation du nombre d'aidants. Cette terminologie, qui est encore mal connue du grand public et des aidants eux-mêmes, concerne pourtant **21 %** de la population. Si le terme fait référence à des situations variées, plus de la moitié d'entre-elles renvoient à une situation où un proche accompagne une personne âgée dépendante. Faciliter leur tâche implique de mener une politique susceptible de répondre aux besoins de considération et de soutien (information, formation, soutien matériel et financier) des aidants.

Billet : Quelques chiffres sur les aidants... ces grands inconnus - Aurélien Boutaud - 17/07/2017

des livraisons de logements neuf –cet assouplissement étant partiellement compensé par l'obligation imposée aux constructeurs de rendre « évolutifs » les 90 % de logements restants, c'est-à-dire de concevoir des aménagements intérieurs faciles et peu coûteux à modifier, pour les adapter en cas de besoin, notamment pour faire face à la survenance des incapacités liées au vieillissement.

Source : D. Gerbeau - « Gazette des communes » 12/06/2018 - Voir aussi : O. Pichon « Le Parisien » 12/06/2018



©<https://www.consoglobe.com/civic-tech-cg>

VERS UNE MÉTROPOLE CITOYENNE ?

LAURA DESMARIS

**ville
inclusive**



VERS UNE MÉTROPOLE CITOYENNE ?

Taux d'abstention en hausse, volatilité des opinions, autonomie vis-à-vis des partis, défiance croissante des citoyens vis-à-vis des institutions représentatives traditionnelles, montée des extrêmes... notre système démocratique est en proie à de multiples maux. Mais si les signes d'effritement sont nombreux, ils ne doivent pas laisser penser que les Français se désintéressent massivement du politique. Les engagements dans des domaines variés (allant des modes de consommation à la gestion de jardins partagés) s'inscrivent dans une conception élargie du politique.

Des initiatives émergent aussi pour «ré-enchanter» la démocratie en associant davantage les citoyens aux décisions et à la fabrique des politiques publiques : réformes des administrations avec les laboratoires d'innovations publiques, implication et responsabilisation accrues des citoyens avec les budgets participatifs, transparence et approche collaborative de l'action publique avec l'essor de l'open-data, etc.

Les collectivités territoriales, qui peuvent tisser des liens de proximité avec les citoyens, constituent des territoires d'expérimentation privilégiés pour renouveler le dialogue avec eux. Pour la Métropole, dont les représentants seront bientôt élus au suffrage universel direct, le moment est plus que propice pour expérimenter et formuler de nouvelles façons de faire !

La co-construction de services publics : révolution ou feu de paille ?

La semaine de l'innovation publique de 2016 était consacrée à la co-construction des services publics. Cette démarche, en fort développement dans de nombreux pays de l'Union Européenne, a pour but d'impliquer citoyens et professionnels dans la conception ou la délivrance de services publics. Si l'on y voit aujourd'hui de multiples vertus (meilleure adéquation des services aux attentes et besoins, responsabilisation des usagers, etc.), un numéro spécial de la Revue Internationale des Sciences Administratives consacré à la question montre que la démarche doit encore faire ses preuves en s'ouvrant à des publics plus variés (pour ne pas se cantonner aux « habitués » de la participation).

Billet : Regards internationaux sur la coproduction des services publics - Sylvie Mauris-Demourieux - 22 novembre 2016

Nouvelles générations et politiques : une relation revisitée

Dans son ouvrage, «Les citoyens qui viennent, comment le renouvellement générationnel transforme la politique en France» – PUF, mars 2017 – Vincent Tiberj, professeur à Sciences-Po Bordeaux, adopte une approche de sociologie politique originale en s'intéressant aux bouleversements provoqués par les dynamiques cohortales sur les équilibres politiques. Revenant sur l'importance de l'environnement au sein duquel les individus évoluent, il met notamment en avant les effets du renouvellement générationnel sur les comportements électoraux : disparition de la culture de la déférence au profit de la figure du « citoyen distant », volatilité des opinions et autonomie vis-à-vis des partis ; nouvelles formes d'engagements correspondant à une conception plus large du politique (manière de se nourrir, de se déplacer, etc.). Pour les élus, ces nouveaux modes de comportements, difficiles à lire, peuvent être interprétés comme un refus du politique quand ils signalent surtout d'autres formes d'engagements.

Billet : Comment « les citoyens qui viennent » transforment la politique en France - Anne-Caroline Jambaud - 4 mai 2017

La «littératie» : un concept en faveur d'une citoyenneté active

Les travaux de Julie Ruel, chercheuse canadienne de la «Chaire Interdisciplinaire de Recherche en Littératie et Inclusion», mettent en avant l'importance du niveau de «littératie» sur la «citoyenneté». Cette notion, qui n'est pas encore totalement stabilisée, renvoie à l'ensemble des «compétences cognitives de traitement de l'information». Appliquée à la citoyenneté, la «littératie» peut en effet être perçue comme un outil de transformation sociale au service d'une citoyenneté active : un bon niveau de littératie permettant aux individus de s'informer (et d'analyser l'information), de communiquer et participer.

Billet : La littératie : un concept en pleine ébullition - Sylvie Mauris-Demourieux - 11 juin 2018

Fracture territoriale et crise démocratique

Basé sur une opposition entre la France des métropoles – où se créent les richesses et où «se concentre une nouvelle bourgeoisie qui capte l'essentiel des bienfaits du modèle mondialisé» – et la France périphérique des catégories populaires – celle des villes petites et moyennes et des territoires ruraux, «Le crépuscule de la France d'en haut» (Christophe Guilly) dessine une société divisée par un phénomène de mondialisation libérale. Phénomène qui, selon l'auteur, serait à l'origine d'un processus de désaffiliation sociale et culturelle des classes populaires se matérialisant par le rejet des élites de la «France d'en haut» (partis traditionnels, médias... mais aussi syndicats).

Billet : Les métropoles creusent-elles les inégalités sociales et spatiales ? - Anne-Caroline Jambaud - 10 février 2017

La défiance vis à vis des institutions : un facteur de désaffiliation

Dans «Lignes de faille. Une société à réunifier», France Stratégie dresse le constat d'une société fracturée, minée par le pessimisme des citoyens et leur défiance face à des institutions qui ne semblent plus jouer leur rôle... Évaluant les écarts entre perceptions et réalité de la société sur six thématiques (revenu, emploi, dynamique sociale, génération, territoire et origine), les auteurs montrent un fort écart entre les situations représentées (bien souvent pires) que celles mesurées... Fractures générationnelles, défiance croissante envers les institutions traditionnelles, existence d'un «dilemme progressiste», etc., les pistes d'explication évoquées par les auteurs sont très diverses.

Billet : Les lignes de faille de la société française en quelques chiffres - Aurélien Boutaud - 8 décembre 2016





INNOVATION(S)

Comprendre les autres : une nécessité pour faire tenir notre démocratie

Et si le maintien de la démocratie passait avant tout par une meilleure connaissance de ceux qui nous entourent ? Cherchant à combattre les préjugés et stéréotypes qui minent notre démocratie, de nombreuses initiatives émergent pour favoriser l'inclusion de tous à l'identité nationale par la création d'un « récit commun ». Parmi elles, la plateforme « Raconter la vie » – impulsée par le sociologue et historien Pierre Rosanvallon – est particulièrement stimulante. Dans la lignée des travaux de Bourdieu ou de Goffman, cette plateforme (reprise sous forme de petits livres) recense des récits de vie et témoignages de ceux que l'on n'entend pas, afin de constituer un « parlement des invisibles ». Des outils particulièrement intéressants pour les collectivités qui peuvent maintenant imaginer de nouvelles modalités d'utilisation de ces travaux pour soutenir la production d'un récit commun à l'échelle de leurs territoires...

Billet : Comment (ré)écrire le roman national ? - Ludovic Viévard - 5/01/2016

Le coup d'État citoyen ?

Dans leur ouvrage « Le coup d'État citoyen », paru aux éditions *La Découverte*, Elisa Lewis et Romain Slitine font un tour du monde des innovations qui émergent de part et d'autre du globe pour ré-inventer notre système démocratique. Réformes des administrations avec les laboratoires d'innovations publiques, implication et responsabilisation accrues des citoyens avec les budgets participatifs, transparence et approche collaborative de l'action publique avec l'essor des civic-techs, etc. Des initiatives nombreuses et variées, dans lesquelles il est possible de « piocher », pour agir en faveur du renouveau démocratique.

Billet : Ces citoyens qui réinventent la démocratie - Anne Caroline Jambaud - 13/02/2017

CHIFFRES

Démocratie représentative ?

Evolution taux de participation électorale, par mandant présidentiel depuis l'élection du Président de la République au suffrage universel (% participants)						
Dates	Présidentielles	Législatives	Européennes	Régionales	Cantoniales	Municipales
1965/68		84	80			57
1969/73		69	82			61
1974/80		87	85	61		68
1981/87		86	75		78	70
1988/94		84	70	49	69	47
1995/2001		80	71	47	58	55
2002/2006		80	60	43	66	56*
2007/2011		84	60	41	51	55
2012/2016		80	55	42	58	45
2017/2018		75	43		58	

Source : © Laurent de Boissieu - France Politique - ISSN 18/09/2014
<http://www.france-politique.fr>

Les Français : champion de l'engagement associatif

Si l'on constate un moindre engagement au sein des partis politiques, les Français continuent à s'engager dans la vie de la cité, ainsi : **40%** des Français sont impliqués dans des associations, une hausse de **16,8%** depuis 2010 !

Billet : Y a-t-il une crise du bénévolat ? - Sylvie Mauris-Demourieux - 13/06/2016

Quand la stabilité du système passe par une implication accrue des citoyens

- **91%** des Français jugent que la démocratie est importante
- **60%** jugent que la démocratie fonctionne mal
- **72%** des Français jugent que la démocratie pourrait être remise en cause à l'avenir
- **36%** des Français estiment que « d'autres systèmes politiques peuvent être aussi bons que la démocratie »
- **55%** des Français s'estiment favorables à un gouvernement technocratique (si celui-ci permet plus d'efficacité)
- **38%** des Français s'estiment favorables à un gouvernement autoritaire (si celui-ci permet plus d'efficacité)
- **71%** des Français sont favorables à l'augmentation des consultations en lignes
- **75%** des Français sont favorables à la mise en place de référendum d'initiative populaire

Si les chiffres de l'Observatoire de la démocratie et de la Sixième édition sur les fractures françaises, attestent d'un attachement des Français à la démocratie... ils montrent également la nécessité d'amender un système en passe d'essoufflement, en impliquant davantage les citoyens.

Billet : Les Français veulent refaire société en étant mieux associés à la démocratie - Ludovic Viévard - 29/09/2016

La démocratie représentative est-elle en crise ? Laura Desmaris - 16/08/2018



©Simon_Bournel_Bosson

LE SOCIAL À L'ÉPREUVE DE L'INCLUSION

YOANN PUPAT & LUDOVIC VIÉVARD

ville
inclusive



Quelles lignes de force dans un champ instable ?

Depuis 30 ans, le champ du social ne cesse de recomposer ses cadres conceptuels. Il en résulte une diversité d'approches qui introduit des tensions.

L'une d'elles réside dans le passage des notions d'intégration à insertion puis à inclusion. Contrairement aux deux premières, l'inclusion insiste sur les conditions que la société crée pour permettre la participation des personnes vulnérables ou exclues. Une forme d'inversion se lit dans le processus d'agrégation des individus au collectif à qui l'on demande de « faire de la place » pour inclure les personnes

à la marge, y compris en considérant que celles-ci peuvent contribuer avec leur difficultés (logique de « rétablissement » et de « pair aideance », par exemple).

Paradoxalement, ce renversement de perspective intervient à un moment où la société attend des individus une plus grande flexibilité selon le présupposé de « l'activation » qui s'appuie sur des stratégies de responsabilisation des personnes aidées. C'est là une deuxième évolution qui donne davantage de place à la forme du « contrat » entre bénéficiaires et institution. Une troisième tension est repérable entre la logique de développement social,

qui repose sur des actions collectives, et l'accompagnement individuel. Historiquement, le développement social a été mis en œuvre à travers la politique de la ville, quand le Conseil général, lui, se centrait sur l'accompagnement individuel.

On peut encore évoquer une tension entre une approche « subjective », visant un accompagnement sur mesure par les travailleurs sociaux, prenant en compte la singularité des besoins des personnes accompagnées, et une approche « objective », plus normée, de compensation. Ces quelques points qui n'épuisent pas le renouvellement des cadres conceptuels

Agir en amont des processus de marginalisation : vers un social plus préventif

Depuis les années 2000, le concept de « vulnérabilité » tend à remplacer celui d'« exclusion », notamment parce qu'il a l'avantage de s'appliquer à tous les individus (tout le monde peut être exposé à des situations de fragilité en fonction des difficultés de la vie) tout en prêtant davantage attention à ceux qui sont le plus exposés aux facteurs socio-économiques de vulnérabilisation. Cette nouvelle catégorie d'action publique invite, selon l'historienne A. Brodriez-Dolino, à développer l'action sociale le plus en amont possible des processus de marginalisation, avant la concrétisation d'une « blessure » chez les individus. En adéquation avec les nouvelles politiques sociales, orientées vers « l'activation » et la prévention, la vulnérabilité permet ainsi de penser la « prévention par l'empowerment » : restaurer l'individu vulnérable dans ses capacités et son autonomie réduit d'autant la potentialité de ses fragilités.

Billet : La vulnérabilité : un nouveau cadre conceptuel pour penser l'inclusion ? - Ludovic Viévard - 7 mars 2016

Rendre les personnes vulnérables actrices de leur rétablissement : l'exemple de la pair-aideance

Plutôt que d'opposer les catégories de type sain/fou, bien portant/malade, etc., la philosophie de la pair-aideance reconnaît la dynamique de « rétablissement » des personnes. Cela a permis d'inclure les personnes en rétablissement en leur confiant un rôle d'intervenant et d'accompagnant auprès des gens souffrant de difficultés similaires. Cette démarche d'entraide qui s'est surtout développée dans le cadre des maladies mentales, des personnes à la rue et/ou toxicomanes, permet aux personnes fragilisées d'exprimer leurs capacités et de s'inscrire dans une citoyenneté participative. En reconnaissant aux pairs-aidants un savoir d'expérience que les professionnels (médecins, travailleurs sociaux, etc.) ne détiennent pas, la pair-aideance contribue à réhabiliter l'individu vulnérable en lui permettant de devenir acteur de son « rétablissement ».

Billet : Pair aideance : le mode d'action qui reconnaît l'expérience des personnes fragiles - Ludovic Viévard - 24 janvier 2017

L'activation des chômeurs par le renforcement du contrôle est-il efficace ?

Le renforcement des contrôles est devenu, depuis le milieu des années 90, un instrument des politiques d'activation des chômeurs en Europe qui exigent une contrepartie à l'indemnisation sous la forme d'un engagement vers le retour à l'emploi. L'activation repose sur un contrat dont le non-respect est lié à des sanctions (diminution, suspension ou suppression des aides, etc.). Ainsi, pour éviter une sanction plus grave, la personne est incitée à prospecter plus activement, voire à dévaluer ses prétentions professionnelles et salariales. Si le renforcement du contrôle produit bien des effets incitatifs, le sociologue D. Demazière montre qu'il n'est pas forcément efficace : les chômeurs prospectent

plus, mais pour des emplois de faible qualité ou seulement pour le besoin des contrôles. Ce spécialiste du chômage interroge également l'évidence selon laquelle ce sont les moins actifs et les moins méritants qui sont pénalisés. En effet, l'intensification des contrôles tend à pénaliser davantage les chômeurs de longue durée (40% des chômeurs inscrits à Pôle emploi) dont l'employabilité est affaiblie et le risque de découragement – et donc d'abandon des recherches – plus élevé.

Billet : Faut-il contrôler davantage les chômeurs ? - Boris Chabanel - 16 mars 2018

Le « revenu universel » : filet de sécurité minimal ou instrument de liberté réelle ?

L'idée d'un revenu universel, versé à tous sans condition ni contrepartie, sort progressivement du cercle restreint des théoriciens pour faire l'objet de simulations et d'expérimentations. Après la Gironde, 13 départements socialistes se sont réunis en mars dernier pour avancer à leur tour sur un projet d'expérimentation. L'objectif est de mieux comprendre ses impacts sur les modes de vie et mieux renseigner nos choix de société. Car quel est le modèle de société induit par le revenu universel : libéral ou social ? Tout dépend si le montant de l'allocation préconisée est en dessous ou au-dessus du seuil de pauvreté. Au-dessus, elle fournirait à chacun les moyens de choisir la vie qu'il souhaite mener, permettrait de soutenir l'engagement bénévole, la formation, etc., et constituerait ainsi un instrument de liberté réelle des citoyens. Inférieure au minimum vital, l'allocation devrait nécessairement être cumulée à un salaire de complément et porte le risque d'une diminution des rémunérations des emplois les moins qualifiés.

Billets : Quel projet de société se cache derrière le revenu universel ? - Ludovic Viévard - 14 avril 2016

Revenu universel : une première simulation débute en Gironde - Ludovic Viévard - 14 octobre 2016

« À chacun selon ses besoins » : l'universalisme proportionné

L'universalisme proportionné combine les deux approches, universelle ou ciblée, pour qu'à la fois l'ensemble de la population accède aux programmes de prévention et de soin tout en accordant une attention particulière aux groupes les plus exposés. L'objectif est ainsi de conserver la portée universelle de certains services tout en concentrant les moyens sur les populations les plus fragiles.

Billets : L'universalisme proportionné : un principe récent pour des politiques publiques plus justes - Ludovic Viévard - 17 juin 2016



suffisent à mettre en lumière l'enjeu pour la Métropole de se positionner dans les transformations à l'œuvre. Le Projet Métropolitain des Solidarités semble positionner la Métropole sur le registre de « l'activation cohésive » (Marc Rouzeau) qui combine les logiques de responsabilisation individuelle et de mobilisation des ressources collectives de proximité. Philippe Warin propose une autre vision prospective : passer du paradigme actuel de « public cible » (approche par catégories) pour chaque institution à celui de « population cible » (approche par territoires) commune à toutes les institutions.



INNOVATION(S)

« Garantie Jeunes » : la recette d'un mode d'accompagnement qui fait ses preuves

Le travail d'évaluation qualitative mené par le Centre d'études de l'emploi (CEE) revient sur les principales innovations de la Garantie Jeunes (GJ), un dispositif d'accompagnement piloté par les missions locales qui vise à « amener les jeunes en grande précarité à s'installer de façon autonome dans la vie active ». Fondée sur la logique du « work first », la GJ permet aux jeunes de multiplier les expériences de travail dès le début de l'accompagnement, rompant ainsi avec la logique habituelle des parcours d'insertion en escaliers selon laquelle il faut d'abord lever les freins annexes à l'emploi, construire un projet professionnel, suivre une formation, et enfin, rechercher un emploi. Le rapport du CEE note toutefois que la priorité à l'emploi n'est pas adaptée aux jeunes les plus ancrés dans l'exclusion ou la pauvreté. Mais la principale originalité du dispositif vient du mode d'accompagnement collectif (atelier théâtre, rédaction de CV, accompagnement à un salon des métiers, etc.) expérimenté par les missions locales. Pour le CEE, ces ateliers en petits groupes sont des outils d'émulation par les pairs et de re-socialisation qui redonnent confiance aux jeunes et leur inculquent les règles du marché du travail. Enfin, le versement d'une allocation associée à une logique de contrepartie a permis de responsabiliser les jeunes tout en les soutenant financièrement.

Billets : Garantie Jeunes : une volonté de renouvellement de l'accompagnement - Boris Chabanel - 24/03/2018 et 25/03/2018

Garantie Jeunes : Quels impacts sur les parcours d'insertion des jeunes ? - Boris Chabanel - 27/03/2018

Comment mesurer la rentabilité et la performance du social ?

Le social se prête-il à l'objectivation chiffrée afin que les usagers comme les décideurs publics puissent évaluer la rentabilité et la performance des politiques sociales ? La stratégie émergente d'« investissement social » envisage les dépenses sociales non plus comme des charges prélevées sur la croissance mais comme des investissements dans le capital humain, sources de richesses futures. Mais difficile, quoique pas impossible, de démontrer la rentabilité d'un investissement social, comme l'indique une note de France Stratégie. L'analyse coût-bénéfice suppose en effet de donner une valeur monétaire à des effets sociaux positifs qui n'ont pas de valeur de marché et qui sont tributaires de choix et de contextes politiques. De plus, la culture de l'évaluation de la performance sociale n'est pas forcément bien ancrée chez les professionnels du secteur. Le travail d'enquête mené par le GEPSO et le CSTS montre que les travailleurs sociaux ne remettent pas en cause la nécessité d'évaluer la performance du travail social, mais qu'ils dénoncent une dérive vers une évaluation gestionnaire, tournée vers la réduction des coûts, qui détourne de l'utilisateur et fait perdre une partie de son sens au travail social.

Billets : L'investissement social est-il rentable ? - Aurélien Boutaud - 02/03/2017
Peut-on ou doit-on évaluer la performance du travail social ? - Aurélien Boutaud - 14/07/2017

CHIFFRES

La démographie des travailleurs sociaux en quelques chiffres

Selon une définition large du travail social, la DREES comptabilise **1,2 million** de travailleurs sociaux qui interviennent dans une diversité de champs (action sociale, éducative, animation, intervention à domicile) et de publics (personnes âgées, en situation de handicap, petite enfance et jeunes, personnes en difficultés sociales).

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les assistants de services sociaux (un tiers des **100 000 professionnels** de l'accompagnement social enregistrés en 2011) ne représentent que **5 % des travailleurs sociaux** employés par des organismes. Les professionnels de l'accompagnement social sont très inégalement répartis sur le territoire, allant de **50 à**

88 professionnels pour 100 000 habitants en fonction des régions, sans corrélation avec le niveau de vie ou de pauvreté.

39 % de travailleurs sociaux sont employés par des particuliers dans le domaine de la garde d'enfants. Parmi les **61 %** de travailleurs sociaux employés par des organismes privés ou publics, plus de 50 % d'entre eux (soit **383 400** travailleurs sociaux) exercent auprès des personnes âgées, le plus souvent en tant qu'aides à domicile. L'hébergement et l'accompagnement de personnes en situation de handicap représente le deuxième secteur employeur avec **122 800** travailleurs sociaux.

Billet : Le travail social en quelques chiffres - Aurélien Boutaud - 01/06/2017



LOGEMENT : COMMENT INVERSER LA CENTRIFUGEUSE ?

MARC UHRY

ville
inclusive



LOGEMENT : COMMENT INVERSER LA CENTRIFUGEUSE ?

Le logement est à la fois un bien marchand et un besoin fondamental. C'est un levier de l'activité économique, majoritairement produit par le marché, générateur d'emploi, qui est aussi le reflet de l'attractivité des métropoles. Dans la métropole de Lyon, l'attractivité croissante a contribué à tendre le marché immobilier et à accentuer la spécialisation des quartiers, malgré les efforts déployés pour augmenter la production de logement social et contrecarrer les effets sociaux de la crise du logement.

Dans une société aux tensions croissantes, les politiques de l'habitat peuvent

devenir des stratégies d'apaisement et de restauration du sentiment commun. Le logement est un puissant vecteur de l'intérêt général, qui concerne aussi l'intime de chaque personne ; c'est l'outil par excellence du dialogue entre enjeux collectifs et enjeux individuels.

Et du point de vue de la Métropole de Lyon, il porte des enjeux urbains, de construction, d'emploi, de politique de la ville, de réponse à la précarité, au vieillissement, aux besoins spécifiques liés au handicap, à la protection de l'enfance, au changement climatique. Il induit des

besoins de transport, de voirie, de collecte des déchets. Le logement est un point de suture entre les différentes compétences métropolitaines. C'est pourquoi la politique de l'habitat est condamnée à être un succès.

Mais comment rendre lisible une politique aux objectifs aussi nombreux ? Et comment réinjecter les coopérations citoyennes et réaffirmer l'exigence du respect des droits dans un domaine aussi déterminé par le poids des logiques financières, techniques et administratives ?

Le coût du logement est un accélérateur d'inégalités, malgré la redistribution

En 12 ans (2001-2013), la part des dépenses logement dans le revenu des ménages a augmenté de 10 points pour le premier décile de revenus, alors qu'elle n'augmentait que de 1 % pour le décile le plus riche. L'effet solvabilisateur des aides au logement ne suffit pas à compenser cet écart croissant et la propriété ne protège pas les ménages pauvres de ce creusement des inégalités à travers le logement : l'écart de taux d'effort est encore plus grand entre propriétaires riches et pauvres qu'entre locataires.

Billet : Le poids des dépenses logement écrase les plus modestes - Aurélien Boutaud - 19 avril 2018

L'effet inflationniste des aides au logement : querelle d'experts sur une corrélation contestée... pourtant à la source des politiques publiques

La Loi de finances 2017 a privé le logement social de 1,7 milliard d'euros, à travers une baisse de loyers correspondant à une baisse de l'allocation logement des ménages concernés. Cette mesure importante s'appuie sur le dérapage constant du budget des allocations logement, dérapage d'autant plus agaçant que ces allocations sont soupçonnées, selon l'Insee, de contribuer à la hausse des loyers, en améliorant la solvabilité des locataires. Les économistes (terra nova, déc. 2017) sont pourtant très partagés sur la pertinence de cette présomption et ils le sont encore plus sur l'efficacité des solutions imaginées.

Billet : Les aides au logement font-elles croître le prix de l'immobilier - Aurélien Boutaud - 28 décembre 2017

Les obligations juridiques des collectivités publiques envers les individus, en matière de droit au logement

Le logement est un besoin fondamental, aussi différents droits lui sont associés : droit à un toit, conditions sanitaires, protection de l'intimité, droits statutaires. À travers les contentieux qui ont opposé les citoyens et les États, la jurisprudence internationale a progressivement esquissé le contour des obligations qui incombent aux collectivités publiques, en déclinaison de ces droits. La question des droits-créances, le « droit à », n'est pas uniquement un sujet de débat politique, mais répond à un encadrement juridique européen et international, qui surplombe le droit national. En clair : ces obligations ne sont pas négociables. En ce sens,

elles forment une armature dont le respect ou le non respect peut fonder l'évaluation des politiques de l'habitat.

Billet : Droit européen et logement, quelles sont les obligations des États ? - Ludovic Viévard - 30 juin 2016

L'État du mal-logement en Europe

Les données européennes sont souvent de qualité discutable, mais leur évolution dans le temps permet de situer l'évolution de la France au regard de celle des autres pays. Cette lecture invite à une vision plus nuancée des effets des politiques à l'œuvre, des champs sur lesquels la situation est finalement plus préoccupante ou plus rassurante, contextualisée au regard des voisins. Par exemple, les ménages pauvres ont un taux d'effort faible en France, mais sont plus endettés qu'ailleurs et la part de ménages endettés qui est expulsée est également plus élevée.

Billet : Sans-abrisme et mal-logement : ouvrir à l'échelon européen pour faciliter l'action locale - Ludovic Viévard - 2 février 2016





INNOVATION(S)

Inventer le logement participatif permettant de vieillir ensemble

La Métropole de Lyon a fait établir un recensement des expériences d'habitat groupé, conçus par leurs futurs utilisateurs, permettant de mutualiser les enjeux liés au vieillissement pour « vivre chez-soi » parmi les autres. C'est une dynamique croissante qui vient apporter de la qualité de vie, de la puissance à agir sur la définition par les citoyens de leurs conditions de vie, mais également pour combler un segment manquant des politiques publiques entre l'aide au maintien à domicile (parfois insuffisante) et l'institutionnalisation (parfois trop médicalisée au regard de la situation des personnes). L'habitat participatif n'est pas une lubie communautaire, mais un élément de la réponse aux enjeux sociaux que l'institution ne sait pas résoudre sans une alliance renouvelée avec les citoyens.

Billet : Quand les personnes âgées inventent ensemble leur futur logement - Cédric Polère - 18/02/2016

Favoriser l'habitat inclusif pour les personnes en situation de handicap

Diverses initiatives se multiplient, qui visent à une meilleure adaptation des logements à la diversité des situations de handicap, des initiatives qui établissent un pont entre l'habitat individuel ordinaire et l'institution. Dans cette efflorescence, il y a un enjeu à capter les tendances les plus pertinentes, à dresser une cartographie de repères permettant d'interroger et de polir les projets parfois animés d'une fougue créatrice généreuse, mais pas toujours calibrée pour proposer une adaptation optimale aux personnes concernées.

Stimuler les énergies et accueillir les innovations avec enthousiasme, tout en inventant les outils permettant de conserver une précaution méthodologique, est un beau défi et une nécessité.

Billet : Habitat pour une société inclusive : quelle forme au-delà des mots ? - Sylvie Mauris-Demourieux - 8/11/2017

La cuisine ouverte : portée et limites des codes dominants dans les opérations de renouvellement urbain

Une étude ethnologique montre que les cuisines ouvertes sont largement rejetées par les ménages notamment en raison d'une revendication de division sexuée de l'espace intime. Alors que la question de la spécialisation sexuée de l'espace public pose un problème de société, l'affirmation des codes des classes dominantes du centre-ville, dans l'espace intime des périphéries, à savoir l'effacement ou la porosité des espaces, soulève un paradoxe démocratique entre l'affirmation moderne de l'égalité des genres d'une part, le respect de l'intimité et de la liberté de conscience d'autre part.

Billet : Rénovation urbaine et séparation sexuée des espaces domestiques - Cédric Polère - 5/10/2017

L'entraide, partie prenante de l'action médico-sociale

La professionnalisation des métiers de la relation a été un mouvement continu du XX^e siècle, avec la sortie d'une gestion caritative et religieuse de la solidarité, au profit d'une logique de responsabilité publique et d'agents qualifiés. Mais par essence, la relation est complexe, ténue, et les savoirs nécessaires passent parfois par la compréhension mutuelle, à partir d'une expérience commune. Issue de Grande-Bretagne et des États-Unis, aux mécanismes de solidarité moins institués, la culture du *Community Led Development* a peu à peu fait tâche d'huile, notamment par le biais du Canada francophone. Désormais, c'est un paradigme porté y compris par les organismes professionnels, comme la Fédération des Acteurs de la Solidarité, qui a fait de la pair-aidance un des piliers de la stratégie du « chez-soi d'abord », qui vise notamment à une meilleure inclusion des personnes en souffrance psychique dans la société.

Billet : Pair-aidance : le mode d'action qui reconnaît l'expérience des personnes fragiles - Ludovic Viévard - 24/01/2017

CHIFFRES

10% de la population française est concernée par la précarité énergétique

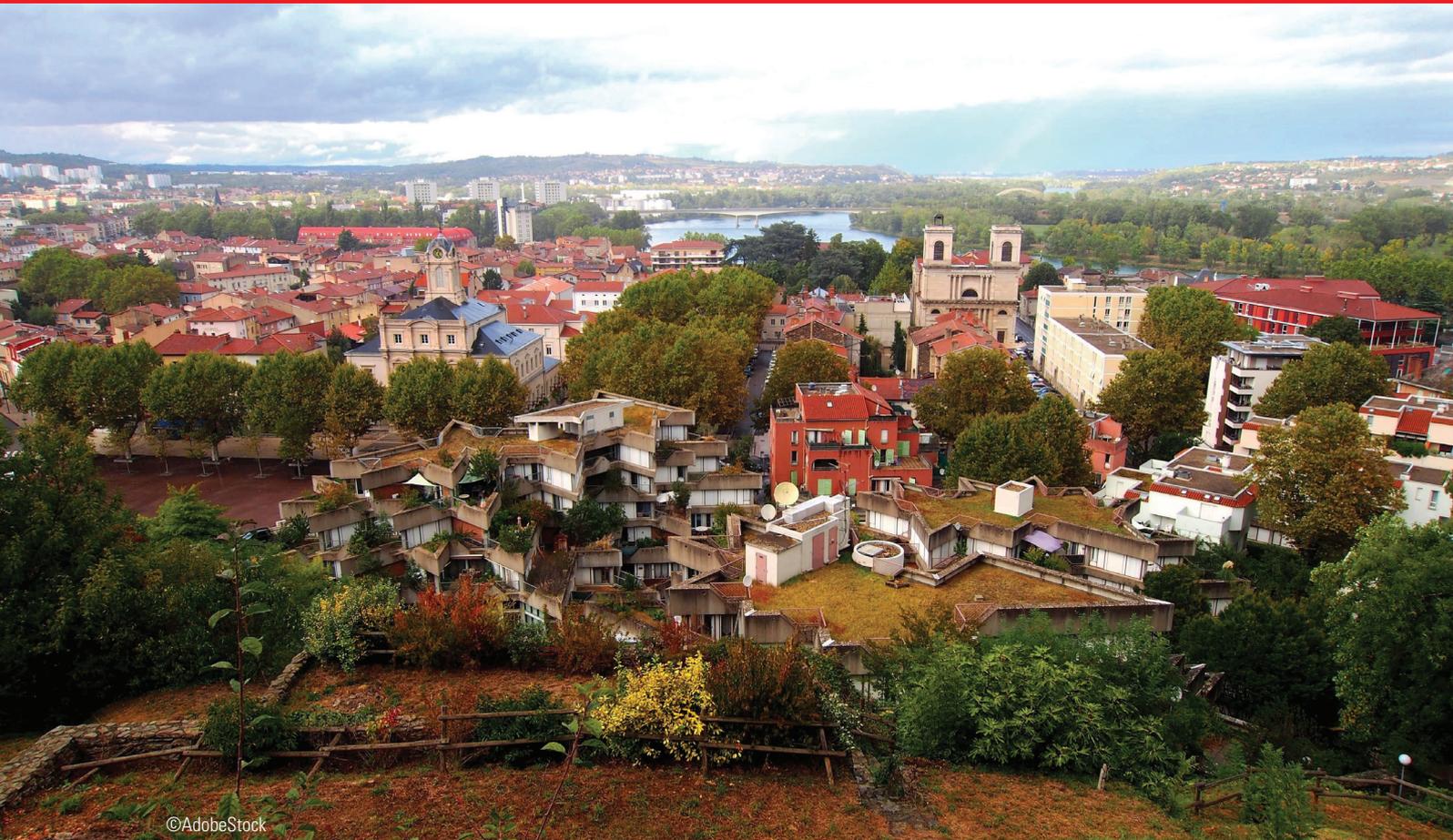
La précarité énergétique est une réalité prégnante, mais une notion floue qui a progressivement trouvé des définitions et des instruments de mesure : elle se creuse, sous l'effet de la hausse des prix de l'énergie et des polarisations sociales, affectant principalement les ménages pauvres, les familles monoparentales, le milieu rural.

Billet : La précarité énergétique en quelques chiffres - Aurélien Boutaud - 25/11/2016

Le mal logement en France :

Personnes sans-domicile :	143 000
En résidence principal à l'hôtel :	25 000
En habitat de fortune :	83 000
En hébergement :	643 000
En surpeuplement accentué :	934 000
En copropriété en difficulté :	1 123 000
Locataires en impayés :	1 210 000

Source : Fondation Abbé Pierre, 2018



©AdobeStock

L'INCLUSION DES QUARTIERS POPULAIRES ET DE LEURS HABITANTS

UNE VOIE DE RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ?

YOANN PUPAT & LUDOVIC VIÉVARD

**ville
inclusive**



Dès les années 80, les «banlieues» concentrent de nombreuses difficultés : sur-chômage, précarité, discriminations, insécurité, manque de mobilité sociale et résidentielle... Le «problème des banlieues» est également rapproché de celui de l'immigration et d'une intégration en panne, ce qui a contribué à ethniciser la lecture des difficultés. Aujourd'hui, le constat a peu changé. On parle davantage de «quartiers populaires» et le repli identitaire religieux a émergé comme forme d'opposition aux normes majoritaires, mais les difficultés sociales et économiques y perdurent.

Si ce portrait n'est pas faux, il est cependant incomplet. Il s'appuie sur des données objectivées (taux de chômage, de pauvreté, etc.), mais il manque au moins deux aspects. Le premier est la diversité de ces quartiers, comme en témoignent les récentes typologies proposées par l'Observatoire national de la politique de la ville. Le second est que la façon dont on les considère influe sur les politiques publiques mises en œuvre. Renaud Epstein, par exemple, distingue cinq cadres d'interventions – jacobin, communautariste, réformiste, néo-conservateur et néolibéral – qui identifient respectivement

les quartiers populaires à des problèmes, à des solutions (car ils recèlent des ressources), à un symptôme (celui d'une ville centre mal conçue), à une menace (notamment communautariste), ou, enfin, à un regroupement d'individus désavantagés sur les marchés. Ces visions ont des conséquences car il n'est pas égal de faire du renouvellement urbain plutôt que du développement social.

La typologie de Renaud Epstein a le mérite de faire ressortir la diversité des choix politiques d'intervention. On pourrait la prolonger

Prendre appui sur les communautés de quartier pour construire l'action collective par le bas

Dans leur ouvrage sur la «mixité sociale», les chercheurs M.-H. Bacqué et F. Charmes soutiennent que cet impératif public trahit un regard dépréciatif porté sur les quartiers populaires et leurs populations. La mixité sociale est en effet pensée comme un antidote aux phénomènes de repli communautaire, par lequel des groupes organisés mettraient en péril le pacte républicain. Pourtant, les communautés des quartiers populaires peuvent être vues, selon les deux chercheurs, comme des formes de solidarité et de résistance entre individus confrontés à des problèmes communs. Aussi, elles peuvent être considérées comme le support d'une participation politique et citoyenne des habitants sur les problématiques urbaines et sociétales. La reconnaissance de «communautés de problèmes» n'est dès lors plus incompatible avec la conception républicaine de la démocratie.

Billet : Derrière la notion de mixité sociale, la disqualification des communautés ? - Pierre Grosdemouge - 7 décembre 2016

La métropolisation contre l'habitat populaire ?

Sous couvert d'améliorer la mixité sociale en attirant les classes moyennes, les opérations de rénovation urbaine tendent en effet à imposer des nouveaux modes d'habiter qui remettent en cause les styles de vie populaires. À partir d'une enquête menée dans le quartier des Minguettes, le sociologue P. Gilbert montre par exemple comment l'introduction de cuisines ouvertes – associées à un mode de vie plus féministe – tend à remettre en cause une conception plus traditionnelle et patriarcale de la famille dans le monde musulman.

Les projets de rénovation urbaine incluent aussi de plus en plus un travail de «verdissement» des quartiers populaires qui attire des ménages et une vie commerciale aisés. Paradoxalement, les projets destinés aux habitants défavorisés peuvent ainsi entraîner une élévation des loyers et une transformation de la morphologie sociale des quartiers, dans un mouvement dit de «gentrification verte». Dès lors, les fonctions essentielles (notamment pour les familles immigrées) d'accueil et de promotion sociale exercées par ces «quartiers tremplins» d'habitat social sont menacées de disparaître. Pour les habitants des quartiers populaires, la dynamique de métropolisation peut être vécue comme une extension menaçante de la ville-centre, de ses valeurs, de sa culture.

Billets : Rénovation urbaine et séparation sexuée des espaces domestiques, Cédric Polère - 5 octobre 2017

Eco-gentrification : l'effet pervers du vert - Pierre Grosdemouge - 25 novembre 2016

Inclure la parole des catégories populaires dans un récit commun

La plateforme ZEP (pour «Zone d'expression prioritaire») accompagne l'expression des jeunes de 15 à 25 ans issus des quartiers populaires pour qu'ils se racontent et partagent leurs expériences. À l'initiative de P. Rosanvallon, la plateforme Raconter la vie cherche quant à elle à «aider les individus qui [...] composent [la société] à s'insérer dans une histoire collective» afin de «remédier à la mal-représentation qui ronge le pays». Face à ces dispositifs de narration du vécu, se pose alors la question pour les acteurs publics de la bonne utilisation de ces outils pour soutenir la production d'un récit commun à l'échelle de leur territoire.

Billet : Comment réécrire le roman national ? - Ludovic Viévard - 5 janvier 2016

Les jeunes descendants d'immigrés postcoloniaux : entre regain de religiosité et discrimination

Mis au-devant de la scène médiatique dans le débat de l'Après-Charlie, les «jeunes descendants de l'immigration postcoloniale» sont souvent pointés du doigt pour leur «réislamisation» récente. Ils représenteraient, selon l'enquête de l'Institut Montaigne, la moitié des 28 % de «musulmans autoritaires» : des jeunes, peu qualifiés, peu insérés et vivant souvent dans les quartiers populaires, qui présentent un système de valeurs en opposition à celui de la République.

Cette inversion des normes ne peut-elle pas s'interpréter comme une réaction ou un «recours» pour cette fraction de la jeunesse marquée par la précarité sociale et les discriminations ?

Billets : Qui sont (vraiment) les musulmans de France ? - Ludovic Viévard - 30 septembre 2016

Les jeunes issus de l'immigration restent particulièrement touchés par les difficultés d'insertion professionnelle - Boris Chabanel - 10 janvier 2016

Discriminations et emploi : deux publications alertent sur la situation des descendants d'immigrés - Cédric Polère - 13 octobre 2017

Vers une approche plus fine de la diversité des quartiers prioritaires

La nouvelle typologie des «quartiers prioritaires» retenue par l'ONPV offre une vision plus nuancée sur ces territoires, en allant au-delà du seul critère de taux de pauvreté. Les 1 300 quartiers prioritaires labellisés par l'État depuis 2015 ne présentent en effet pas le même profil, ni en termes d'insertion dans l'environnement urbain, ni en termes de cohésion sociale, ni en termes d'emploi.

Le croisement de ces trois indicateurs permet ainsi de dresser un portrait-robot plus fidèle de ces quartiers. Reste à voir si cet affinement typologique pourra amener l'action publique à concevoir des programmes plus ciblés à l'avenir.

Billet : Quelle typologie des quartiers prioritaires ? - Ludovic Viévard - 28 avril 2017



ger en interrogeant ce que serait un cadre d'intervention «inclusif». Comment favoriser la mobilité sociale et résidentielle, pour des quartiers «sas» et non «nasse», sans que le départ de ceux qui ont réussi n'affaiblisse davantage la mixité sociale ? Comment refabriquer du commun pour que les individus puissent se penser d'abord à partir de ce qui les relie plutôt qu'à partir de ce qui les distingue ? Comment susciter la participation citoyenne des habitants si dans le même temps ils se sentent abandonnés par le politique et par l'État ?



INNOVATION(S)

Quand la société civile des quartiers populaires se mobilise au nom de la mixité

Alors qu'en France les habitants des quartiers populaires sont souvent stigmatisés pour leur « repli identitaire » et « communautaire », certaines initiatives montrent à l'inverse l'importance des revendications de mixité exprimées par ces habitants. Celles-ci infirment l'idée selon laquelle la lutte contre la ségrégation, la stigmatisation et les discriminations serait l'apanage exclusif de l'État, faisant « revenir la République en banlieue ». Au Petit Bard à Montpellier, des mères d'élèves d'origine marocaine mobilisées auprès des pouvoirs locaux contre la ghettoïsation scolaire de leurs enfants ont obtenu le gel temporaire de la carte scolaire, dans un combat engagé au nom de la mixité sociale, scolaire et ethnoculturelle. À Saint-Denis et Aubervilliers, des collectifs de féministes laïques luttent contre la masculinisation ou la « bledisation » de l'espace public dans des milieux populaires où la question de la mixité de genre est devenue structurante. Toutes ces initiatives donnent à voir les quartiers populaires non pas comme des « déserts politiques » mais comme des espaces de résistance et de citoyenneté politique ordinaire où l'action collective des mères et femmes des quartiers populaires (issues des minorités visibles ou pas) joue un rôle pivot sur de nombreux enjeux liés à la politique de la ville.

Billets : Actions de la société civile pour la mixité scolaire - Pierre Grosdemouge - 25/11/2016

Des collectifs de femmes se mobilisent contre la masculinisation des cafés et des espaces publics - Cédric Polère - 14/04/2017

CHIFFRES

Portrait des quartiers de la politique de la ville en quelques chiffres

• Les QPV à l'échelle nationale :

Les quartiers de la politique de la ville (QPV) sont surreprésentés dans les métropoles, alors qu'ils concentrent les populations les plus vulnérables. **4,8 millions** d'habitants résident en France métropolitaine dans les **1300** quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). **42 %** d'entre eux ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté – contre seulement **12 %** des personnes vivant dans les zones urbaines qui les entourent.

• Les QPV de la métropole lyonnaise :

Les **37** QPV de la Métropole de Lyon concentrent **18,3 %** des demandeurs d'emploi de la métropole alors qu'ils accueillent **12 %** de la population métropolitaine (**157 934** habitants). Les actifs résidant dans les QPV sont deux fois plus au chômage que

Valoriser les ressources des quartiers : l'exemple de Voisin Malin

Fondée en 2010, Voisin Malin est une entreprise sociale qui vise à recréer une dynamique collective positive dans les quartiers populaires et à rompre l'isolement des habitants. L'association recrute et forme un réseau d'« habitants ressources » salariés, en charge d'aller au contact des habitants moins compétents, en porte à porte, afin de leur faciliter l'accès aux services et aux droits, les reconnecter aux institutions parfois décredibilisées (les bailleurs sociaux notamment), les rapprocher du réseau associatif local, les accompagner dans leurs démarches et les conseiller sur leurs pratiques quotidiennes (utilisation des transports, consommation d'eau, tri sélectif, usages numériques...). Voisin Malin s'inspire ainsi du « community building » (ou « développement communautaire ») qui cherche à tisser des liens à l'intérieur et à l'extérieur du quartier dans un esprit collaboratif avec les institutions. Cette modalité non-conflictuelle d'« empowerment » cherche à développer la « capacité d'agir » des habitants et à renforcer leur autonomie, en les incitant à participer à la résolution de leurs problèmes. Elle favorise aussi des dynamiques plus collectives fondées sur l'entraide et la mutualisation des besoins que font remonter les « voisins malins ».

Billets : Le « community building » : recréer une solidarité de proximité - Yoann Papat - 20/08/2018

dans la métropole. La part de femmes au chômage dans les QPV atteint ainsi **28 %** dans les QPV, contre **14 %** dans la métropole de Lyon. Pour les hommes, cette proportion est de **52 %** dans les QPV contre **26 %** dans la métropole.

La part des jeunes de 15 à 25 ans sans diplôme et non scolarisés atteint **44 %** sur les QPV contre **25 %** sur la métropole. La part de la population étrangère y est également plus élevée que sur la métropole (**+12 points**). Bien inférieur à celui de la métropole de Lyon, le revenu médian disponible dans les quartiers prioritaires comporte une part bien plus importante de prestations sociales (**entre 15 et 25 %**) par rapport à la métropole de Lyon (**5 %**).

Billets : Que nous disent les chiffres de l'INSEE sur les quartiers de la politique de la ville ? - Aurélien Boutaud - 29/05/2016

Les chiffres sur les lignes de faille de la France (suite) : un territoire déchiré ? - Aurélien Boutaud - 12/12/2016



**INNOVER TOUS LES JOURS
PERMET-IL D'ÉVOLUER ?
PORTÉE ET LIMITES
DU CHANGEMENT PAR LA NOUVEAUTÉ**
MARC UHRY

**ville
inclusive**



Les pleins et déliés de l'innovation en relation aux politiques publiques

L'innovation a longtemps été valorisée par les politiques publiques, comme un moyen de se rapprocher au plus près de ses objectifs. Désormais, elle tend à devenir une finalité : les expériences innovantes apparaissent vertueuses de ce seul fait.

La propriété magique de l'innovation, qui guérit les maux des politiques publiques a fait revendiquer par tous. Ici l'on habille les vieilles pratiques d'anglicismes clinquants, ailleurs le démantèlement budgétaire de services se drape de modernité.

Pourtant si l'innovation est excessivement valorisée, elle demeure une condition du progrès et fournit une excellente matière à penser. Parmi le flux incessant des nouveautés, il demeure toujours possible de dénicher des pépites prometteuses, des expériences à généraliser, des paradigmes à promouvoir, des liens latents entre les actions locales et les ambitions globales.

Reste que les questions soulevées par cette valorisation de l'innovation renouvellent le débat sur les finalités de l'action publique, son évaluation, les équilibres à trouver

entre ce qui doit perdurer et ce qui doit évoluer. Un exemple : les expériences d'ingénierie financière, comme les Social Impact Bonds, mobilisent des fonds privés, sur le pari qu'une innovation sera plus efficace qu'un dispositif existant. Cela permet de trouver les moyens pour faire évoluer certains dispositifs coincés dans une ornière, mais pose question quant à la qualification de l'efficacité d'une politique publique. À défaut de critères d'évaluation solides, le risque est élevé de disposer d'outils vertueux sur le principe, mais qui pourraient bien n'alimenter que la course au moins disant économique.

L'innovation démocratique : la coproduction des services publics

Les modalités de la démocratie quotidienne doivent s'adapter aux attentes sociales, qui plaident pour plus d'implication des citoyens dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques dont ils sont l'objet. Une kyrielle d'expériences fleurissent en France et dans le monde qui tendent vers cette finalité. Un recensement des laboratoires d'innovation publique en Europe a été établi et un réseau européen d'acteurs publics intéressés à une plus grande dynamique participative dans l'action publique (*EU Policy Lab*) s'est constitué pour favoriser la dissémination de l'expérience et la généralisation de la démarche. L'innovation est ici le carburant de la transformation.

Billet : Regards internationaux sur la coproduction des services publics - Sylvie Mauris-Demourieux - 22 novembre 2016

L'innovation électronique est un levier d'insertion et d'inclusion

Le numérique peut être un vecteur de meilleure connaissance, de meilleur accès aux droits. Il peut faciliter l'apprentissage des langues, aider à un meilleur suivi par les personnes de leurs relations institutionnelles, fournir des espaces de conservation et de protection des documents personnels.

Il peut également être un vecteur d'inclusion pour les personnes porteuses de handicap, à travers la mutualisation de véhicules adaptés ou la recherche de trajets les plus accessibles.

Billets : Des initiatives qui font du numérique un levier à l'inclusion et à l'accès aux droits - Cédric Polère - 16 juin 2017

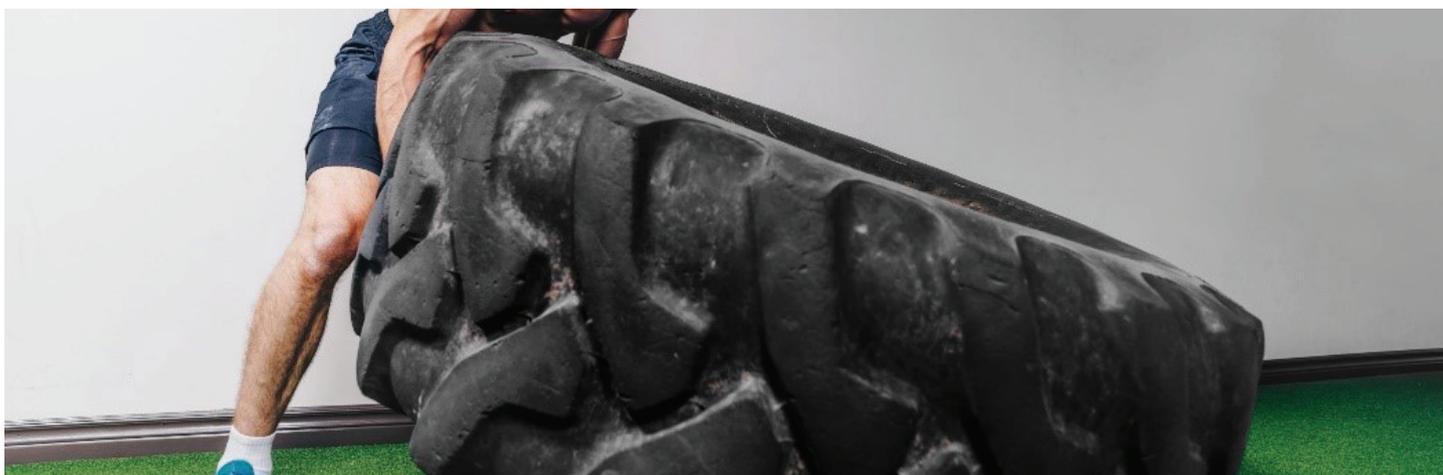
Le numérique au service de l'inclusion des personnes handicapées - Cédric Polère - 17 octobre 2017

...mais l'innovation technique induit des effets secondaires : le numérique, perturbateur de l'action sociale

Les évolutions techniques modifient la structure des rapports sociaux. Bien que cette propriété soit connue de longue date, l'introduction de l'informatique dans les outils de l'accompagnement s'est développée sans objectif ni cadre de référence, générant des effets paradoxaux, de meilleur suivi et reporting, mais aussi de procéduralisation de la relation qui altère parfois la relation d'aide. Le numérique est par ailleurs un moyen d'accès à l'information, aux services publics dématérialisés, ... La question de l'accès à internet et aux outils informatiques devient donc aussi un objet encore faiblement pensé de la relation d'aide. Les innovations techniques ne peuvent pas être contestées, mais rien n'interdit de donner du sens à leur usage et de demeurer vigilant sur leurs effets secondaires.

Billet : Numérique : quels impacts dans les pratiques professionnelles de l'action sociale ? - Cédric Polère - 20 juin 2017





INITIATIVE(S)

Les Ardennes inventent un « circuit-court » de l'insertion par l'emploi

Le Conseil départemental des Ardennes expérimente un dispositif « prêt à l'emploi » de mise en relation directe entre les entreprises et les demandeurs d'emploi, pour tenter de limiter le recours aux formules d'insertion, dérogatoires au droit commun et qui finissent par devenir des paliers obligatoires. Avec cette innovation qui ressemble fort à une résurrection des anciens « bureaux de placement », le Conseil départemental actualise la question : l'objet de tout dispositif de solidarité est-il d'œuvrer à sa propre inutilité ?

Billet : Une initiative en faveur de l'accès à l'emploi des allocataires RSA : les dispositifs « prêt-à-l'emploi » circuit-court de l'insertion - Boris Chabanel - 26/4/2017

L'expérimentation, dans une perspective de généralisation : le « socle commun de revenu » en Gironde

Un écueil de l'expérimentation est l'évanescence : la fugacité de l'expérience et sa contingence locale. À rebours, certaines expérimentations sont porteuses dans leur essence d'un potentiel de généralisation, ou au moins de leçons de portée générale. C'est le cas de la mise en place d'une mutualisation des revenus de transfert en Gironde, à partir d'un rapport remis au premier ministre en 2016. L'objectif est de sortir des débats théoriques au profit de l'expérimentation de plusieurs hypothèses, dont les études d'impact orienteront la généralisation ou l'abandon.

Billet : Revenu Universel, une première simulation débute en Gironde - Ludovic Viévard - 25/10/2016

CHIFFRES

Mesurer les innovations sociétales peu enthousiasmantes : les favorisés sécessionnistes

Prompts à nous inquiéter des nouveautés clivantes et visibles (repli communautaire, cloisons religieuses, *gated communities*,...), nous en négligeons sans doute les phénomènes plus silencieux et sans doute au moins aussi lourd, comme en témoigne une étude de l'Ifop sur la manière dont les classes favorisées ont progressivement « fait sécession » entre 1985 et 2017.

Billet : Quand les classes aisées décident de faire sécession - Aurélien Boutaud - 10/04/2018

Mesurer l'impact des politiques sociales : les expériences britanniques

L'Europe est aussi l'occasion de s'inspirer de stratégies locales développées ailleurs avec succès. Au Royaume-Uni, les *What Works Centres* développés depuis 2010 visent à identifier les politiques qui marchent, en tâchant de développer des approches fondées sur les preuves (*evidence based*), c'est-à-dire, autant que faire se peut, en comparant des résultats. Par exemple, 127 évaluations portant sur 7 000 écoles ont permis d'identifier les innovations les plus fructueuses en matière scolaire. Les *What Works Centres* ne se fondent pas uniquement sur leurs travaux, mais rassemblent les recherches sur les thématiques explorées et les formalisent de manière susceptible d'être saisies par les acteurs de terrain et utiles à l'action. L'ensemble des « trouvailles » de ces centres est rassemblé au sein d'une Alliance pour les Preuves Utiles (*Alliance for Useful Evidence*), un exemple dont l'ANSA souhaiterait s'inspirer pour déployer cette approche en France.

Billet : Identifier les politiques qui marchent - Aurélien Boutaud - 7/04/2017

L'habitat alternatif : noumène ou phénomène ?

Il est des innovations qui parcourent l'échine sociale comme un frisson électrique, dressant tous les capteurs de détecteurs de tendance et inondant la toile d'expériences aussi exotiques que prometteuses, sans pour autant que la pertinence et la portée de ces « alternatives » ne soient clairement abordées. C'est le cas de l'habitat alternatif : coopératives, logements partagés, intergénérationnelles, *tiny house*, modulaire... Kant appelait « noumènes » les faits perçus et « phénomènes » les faits constatés. Pour se situer, différentes initiatives essaient d'objectiver et de recenser les expériences d'habitat alternatif et inclusif sur les territoires.

Billet : Habitat alternatif : où en sont les territoires ? - Sylvie Mauris-Demourioux - 1/12/2017

L'enjeu des nouvelles catégorisations : l'isolement est-il un problème de santé publique ?

Une étude du Credoc et de la Fondation de France montre le renforcement de l'isolement en France, en s'efforçant de le caractériser pour pouvoir en mesurer l'évolution. Cet effort de caractérisation est justifié par l'importance de l'enjeu. En l'espèce, l'isolement est ici envisagé du point de vue de ses effets sur la santé, donc présenté comme un enjeu de santé publique, qui le ferait relever des politiques de santé. Ce glissement vers les effets, qui définissent le champ de politique publique, alors que celle-ci devrait traiter des causes, est un phénomène large : on traite les effets des lacunes en matière de politique migratoire ou de politique psychiatrique, à travers leurs effets en matière de logement (donc comme des lacunes des politiques de l'habitat) ; on traite les effets des ségrégations résidentielles sur les parcours scolaires (en interrogeant le modèle éducatif), etc. Dans la recomposition des catégories de l'observation sociale, il y a aussi un enjeu à rapatrier auprès de chaque politique publique, les sujets qui en relèvent.

Billet : L'isolement touche un Français sur dix - Aurélien Boutaud - 29/03/2018



RETROUVEZ
TOUS LES BILLETS SUR

VILLE-INCLUSIVE. MILLENAIRE3. COM

MÉTROPOLE DE LYON
Direction de la prospective
et du dialogue public
20 rue du Lac - 69399 LYON CEDEX 03

GRANDLYON
la métropole